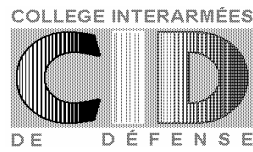


REPUBLIQUE FRANCAISE
MINISTERE DE LA DEFENSE



Dans le nouveau contexte stratégique américain y a-t-il encore un avenir
pour la fonction militaire de l'OTAN?

Mémoire de géopolitique
du Lieutenant-colonel Harald WEGENER (Allemagne)
dans le cadre du séminaire « LES GRANDS COMMANDEMENTS US, RU, UK et FR »

Directeur : GCA (2S) RANSON.

Fiche documentaire

1. Dans le nouveau contexte stratégique américain y a-t-il encore un avenir pour la fonction militaire de l'OTAN ?
2. 2005_memoire_geop_avenir pour la fonction militaire de l'OTAN
3. Lieutenant-colonel Harald Wegener (Allemagne)
4. 22 mars 2006
5. Division D – Groupe 3
6. Mémoire de géopolitique
7. L'intérêt que les Etats-Unis portent à l'efficacité militaire de l'OTAN est entièrement dépendant de l'évolution future de l'Alliance, de la satisfaction aux engagements de Prague et du processus de transformation dans son ensemble. Aussi, les Etats-Unis ne se satisferont-ils plus de déclarations ni de professions de foi générales relatives aux intérêts communs de sécurité des deux côtés de l'Atlantique. Les Etats-Unis attendent que leurs partenaires s'impliquent de manière concrète et active dans la défense des intérêts de sécurité de l'OTAN. Le fait que les Etats-Unis jouent le rôle moteur dans les réformes actuelles apporte la preuve de la volonté qui est la leur de conserver le partenariat stratégique existant avec l'Europe. Le seul forum qui a cette vocation est l'OTAN. L'atlantisme n'est pas en voie d'extinction. Toutefois, la « superpuissance solitaire doit comprendre qu'elle a besoin d'alliés et, partant, de l'Alliance, pour la mise en œuvre de son nouveau concept géostratégique. Ainsi, considérée du point de vue de la nouvelle géostratégie états-unienne, l'OTAN est-elle une « coalition in waiting » appelée à défendre les intérêts globaux de sécurité des Etats-Unis tout en en représentant un complément organique.
8. L'OTAN – stratégie américaine – PESD – lien transatlantique – grand commandement

TABLES DES MATIÈRES

1.	Introduction	3
2.	L'OTAN aujourd'hui après le sommet de Prague de 2002	4
2.1.	Les résultats du sommet de Prague	5
2.2	La lutte contre le terrorisme après le 11 septembre	6
2.3	Les répercussions de la guerre en Iraq sur l'OTAN	7
2.4	Les intérêts des Etats-Unis au sein de l'Alliance transatlantique	8
2.4.1	Les facteurs déterminants de la nouvelle géostratégie états-unienne	9
2.4.2	Les attentes que placent les Etats-Unis dans l'Alliance et ses membres	10
2.5	Les intérêts des pays européens membres de l'OTAN au sein de l'Alliance	13
3.	Lignes de conflit potentielles et réelles au sein de l'Alliance	17
3.1	Le concept de coalition de bonne volonté	17
3.2	La guerre en Iraq de 2003	20
3.3	La composante nucléaire dans la nouvelle stratégie états-unienne	21
3.4	Missions et statut de l'Allied Command Transformation (ACT)	23
3.5	Le bon fonctionnement de la NRF comme élément capital dans la perception états-unienne de l'avenir de l'OTAN	24
4.	L'avenir de l'OTAN	28
5.	Synthèse et conclusion	30
6.	Bibliographie	32

1. Introduction

« Chacun comprend ce qu'était l'OTAN. Quelques-uns comprennent ce qu'est l'OTAN aujourd'hui, mais pratiquement personne ne comprend ce que l'OTAN sera amenée à être à l'avenir »¹. Ces propos tenus par le SACEUR montrent à quel point l'OTAN a changé depuis la fin de la guerre froide. Cette assertion ne concerne pas seulement les objectifs de sécurité communs, mais également la structure interne de l'OTAN, notamment ce qui touche à l'interaction et à la défense des intérêts de ses membres.

La nouvelle donne en matière de sécurité a, pour ce qui est de la coopération transatlantique, entraîné une profonde transformation des rapports qu'entretiennent les pays européens qui sont membres de longue date de l'OTAN avec les Etats-Unis. Alors qu'à l'ère de la confrontation des deux blocs, la domination états-unienne arrangeait parfaitement de nombreux pays européens dans la mesure où elle permettait d'assurer la responsabilité commune sur le terrain de la politique de sécurité, le rôle des Etats-Unis au sein de l'OTAN telle qu'elle existe actuellement est considéré d'un œil beaucoup plus critique par un grand nombre de pays.

Pourtant, les Etats-Unis sont parvenus au cours des 15 dernières années à s'adapter à la nouvelle situation internationale qui prévaut dans le domaine de la politique étrangère et de sécurité et à développer une nouvelle stratégie globale, ce que les Européens n'ont pas réussi à faire jusqu'à maintenant.² La réorientation de la politique de sécurité des Etats-Unis engagée après les attentats du 11 septembre 2001 ainsi que le changement de la stratégie états-unienne globale entrepris sur le terrain de la sécurité sont des facteurs, qui, parmi d'autres, ont transformé radicalement les relations transatlantiques, affectant aussi l'organisation et la fonction de l'OTAN.

Le but de ce travail est de faire ressortir, à partir des mutations intervenues dans la stratégie états-unienne dans les domaines de la politique étrangère et de sécurité, la façon dont sont perçues de chaque côté de l'Atlantique les actions / réactions de chacun des acteurs de manière à analyser en particulier les conséquences que cela entraîne pour l'Alliance de l'Atlantique Nord. Dans ce cadre seront analysées les attentes que placent les Etats-Unis et l'Europe en l'OTAN et les exigences qu'ils élèvent vis-à-vis d'elle dans le but de les mesurer à l'aune des évolutions réelles intervenues en son sein. La question posée est de savoir si la nouvelle stratégie globale des Etats-Unis peut affecter ou affectera l'OTAN dans sa dimension militaire.

La documentation sur le sujet est certes très vaste, mais chez les chercheurs comme dans les milieux des spécialistes de la politique de sécurité, c'est davantage le futur de l'OTAN dans son ensemble en tant que « disappearing thing » (Kenneth Waltz) qui fait l'objet de discussions que la fonction

¹ Général James Jones, dans l'interview donnée le 15.05.03 au quotidien allemand « Die Welt ».

² Hans Arnold, Wege und Möglichkeiten künftiger europäischer Sicherheitspolitik, dans: *Aus Politik und Zeitgeschichte*, no. 24/2002, p. 31 – 43.

militaire que l'OTAN exerce en sus de sa fonction politique. Néanmoins, dans le cadre de ce travail, un nombre suffisant de sources très actuelles étaient disponibles sous forme de documents relatifs à la politique de sécurité et d'analyses scientifiques en provenance de divers pays, offrant ainsi des perspectives variées pour le traitement de ce sujet.

Un bilan actuel de la situation réelle de l'OTAN sera dressé en introduction. A cet effet s'impose une courte analyse de la situation de l'Alliance après le sommet de Prague de 2002 au cours duquel la finalité et l'organisation de l'OTAN furent soumises à un vaste réajustement. Il va de soi que seront également traitées les adaptations décidées au cours des sommets suivants de même que les évolutions actuelles intervenues en matière de politique de sécurité.

2. L'OTAN aujourd'hui après le sommet de Prague de 2002

A l'origine, le sommet de Prague devait être le sommet de l'élargissement. Conçu prioritairement pour assurer la consolidation de l'OTAN sur le terrain de la politique de sécurité en étendant l'espace couvert à l'Europe orientale et sud-orientale, le sommet se métamorphosa rapidement, suite aux attentats du 11 septembre 2001, en un sommet de la transformation. L'Alliance se retrouva dans un environnement sécuritaire auquel elle n'était préparée ni militairement ni politiquement.³ Bien qu'elle eût déclaré que les conditions pour engager des mesures de défense collective étaient réunies, il apparut clairement que l'Alliance, en raison des capacités insuffisantes des partenaires européens, n'était pas sérieusement en mesure de contribuer de façon significative à la lutte contre le terrorisme et était, de ce fait menacée de marginalisation.

Il était révélateur que l'opération ENDURING FREEDOM, notamment son volet afghan en tant qu'axe d'effort majeur, qui s'inscrivait dans le cadre de la lutte contre le terrorisme suite aux attentats du 11 septembre, ne fut, au début, pas conduite par le SHAPE lui-même, bien que l'OTAN eût constaté auparavant que les conditions pour engager des mesures de défense collective étaient réunies et que de nombreux pays membres eussent apporté leur contribution militaire active à cette opération. Elle était menée par l'US CENTCOM implanté à Tampa/Floride, ce qui soulignait aussi, sur le plan de l'organisation du commandement, la dominance des Etats-Unis dans la mise en œuvre des opérations militaires.

Considérant ces expériences, le sommet de Prague constituait pour l'OTAN une adaptation réussie à la nouvelle donne prévalant en matière de sécurité de même qu'une correction de cap quant aux rapports transatlantiques entretenus jusqu'alors. En ce sens, le sommet de Prague représente un jalon marquant dans le développement de l'Alliance.

³ Michael Rühle, Wandel und Erweiterung. Der Prager NATO-Gipfel und die transatlantischen Beziehungen, dans: *Die Politische Meinung*, no. 399/2003, p. 49 – 53.

2.1 Les résultats du sommet de Prague

Le sommet a entraîné dans un premier temps une adaptation du concept stratégique de l'OTAN à la nouvelle réalité sécuritaire.⁴ Outre la lutte contre le terrorisme, objectif fondamental de l'Alliance, qui fera l'objet d'un traitement plus exhaustif dans la partie suivante, il a été accordé au combat contre la prolifération des armes de destruction massive une attention accrue. Si avant le sommet de Prague la plupart des partenaires européens de l'Alliance avaient adopté une attitude attentiste, voire de rejet vis-à-vis du souhait exprimé par les Etats-Unis de mettre davantage l'accent sur cette problématique, afin de ne pas se rendre trop vite dépendant de l'agenda de sécurité américaine, les attentats du 11 septembre ont eu pour conséquence un changement de cap considérable. Le fait que ce qui relevait de l'imagination était devenu désormais réalité, à savoir que les organisations terroristes pouvaient se procurer des armes de destruction massive et les utiliser contre les militaires et les populations civiles, amena tous les Etats membres à donner leur aval à la mise en place de nouvelles capacités destinées à la lutte contre la prolifération de ces armes.

Outre la lutte contre la prolifération, d'autres menaces furent également prises en compte dans le concept stratégique revisité, mais elles revêtent une moindre importance pour le sujet qui nous intéresse ici.⁵

En outre fut décidé à Prague d'améliorer les capacités militaires dans des domaines divers. En sus de l'adaptation de la structure de commandement (pour l'essentiel une réduction portant le nombre des commandements à 11) et la mise en place d'un Centre de transformation pour l'Alliance (à proximité immédiate du Commandement national américain pour la transformation des forces armées, le JFCOM), figurait dans ce qu'on appelle l'Engagement Capacitaire de Prague (PCC) une obligation à laquelle a souscrit chaque pays membre, à savoir celle d'améliorer ses capacités militaires propres dans un laps de temps déterminé, en vertu d'un cahier des charges auquel il a consenti. Il existe un étroit rapport entre cet engagement et la « Defence Capability Initiative » (DCI) conclue en 1999 lors du sommet de Washington. Cette initiative qui prévoyait au total 58 mesures destinées à combler les lacunes capacitaires des pays de l'OTAN identifiées pendant et après la guerre du Kosovo avait échoué tant en raison de l'ambition des objectifs poursuivis que du caractère non contraignant des engagements pris au cours de ce sommet. Aussi les Etats-Unis réclamèrent-ils, dans un premier temps en opposition à la France, de retenir le terme plus contraignant de « commitment » (engagement) tout en adaptant les mesures décidées à ce qu'il était possible de réaliser militairement et financièrement. Outre des mesures nationales furent également

⁴ Relativement à ce sujet et au sujet suivant, cf. notamment Rolf Clement, *Der NATO-Gipfel in Prag stellt sich den neuen Problemen und Herausforderungen*, dans: *Der Mittler-Brief. Informationsdienst zur Sicherheitspolitik*, 17^e année, no. 4/2002, p. 1 – 8.

⁵ Voir à ce sujet "The Prague Summit and NATO's Transformation" <http://www.nato.int/docu/home.htm>

décidés expressément des projets bi- et multinationaux, tels que celui auquel s'est engagée l'Allemagne, à savoir souscrire des crédits-baux de manière à disposer, jusqu'à l'acquisition de l'Airbus 400M, d'avions gros-porteurs destinés aux opérations communes de l'OTAN. Ainsi, un programme de modernisation des forces armées des pays membres de l'Alliance dans certains domaines problématiques devait être lancé le plus rapidement possible sur des bases réalistes, ou selon le cas, être accéléré.

Toutefois, la création de la force d'intervention de l'OTAN (NATO Response Force - NRF) constitue un élément essentiel de l'engagement capacitaire. L'idée de mettre sur pied une force alignant environ 20.000 hommes naquit après les attentats de 2001 aux Etats-Unis, où fut déplorée l'absence d'une capacité de réaction de l'Alliance rapidement disponible. La NRF doit pouvoir être projetée en n'importe quel point du globe dans un délai de 7 à 30 jours et être apte à tenir environ 30 jours. Avec la mise sur pied de la NRF et des capacités dont elle sera dotée doit ainsi être créé un instrument militaire interarmées comprenant les dispositifs de soutien nécessaires apte à mener une riposte ciblée et rapide. Il est recouru à cet effet, en suivant le principe modulaire, aux unités existantes qui sont mises à disposition de la NRF pour une durée de six mois. Le relèvement du niveau d'instruction et l'amélioration de la dotation matérielle doivent leur permettre également de réaliser les objectifs que leur a assignés le programme d'amélioration des capacités militaires. De plus, la NRF ne doit pas rentrer en concurrence avec les quelques 60 000 hommes des forces d'intervention prévus dans l'Objectif global d'Helsinki affiché par l'Union européenne. Ceci avait été notamment exigé très clairement par la France.

La NRF et son développement permettront ainsi également de prouver de façon palpable si et dans quelles conditions les pays européens membres de l'OTAN sont prêts et en mesure de faire avancer leur programme de modernisation militaire et également de participer à l'élaboration d'un catalogue fiable de scénarios dans le cadre desquels la NRF pourrait être engagée immédiatement, sans processus de concertation de longue durée au niveau national et multinational. Les Etats-Unis, notamment, qui ont eu l'idée de mettre sur pied la NRF, mais dont les moyens militaires propres ne sont actuellement pas encore intégrés aux rotations, examineront l'évolution des choses avec un œil très critique.

Pour finir, sept pays d'Europe de l'Est ont été invités à devenir membres, ce qu'ils ont fait au printemps 2004, élargissant le cercle des pays membres de l'Alliance à 26.

2.2 La lutte contre le terrorisme après le 11 septembre

Les concepts stratégiques de l'OTAN élaborés en 1991 et 1999 comme réponse à la menace d'un type complètement nouveau que représentait le terrorisme international, capable désormais

d'exporter sa violence vers le monde occidental présumé sûr, étaient totalement inadaptés. La déclaration d'assistance dans le sens de l'article 5 du Traité de l'Atlantique Nord que les autres partenaires de l'OTAN firent rapidement, formulé autrement, la constatation établissant qu'étaient réunies les conditions pour engager des mesures de défense collective contre un acteur non étatique signifiait *de facto* la reconnaissance de la lutte contre le terrorisme comme une mission élémentaire de l'Alliance. Si les partenaires européens s'étaient montrés hésitants ou s'ils n'avaient pas pris, avant que se tienne le sommet de la transformation de Prague, la mesure de la menace que fait peser le terrorisme international, menace ressentie aux Etats-Unis comme d'un genre nouveau et considérée comme existentielle, les critiques dirigées contre l'OTAN, nettement perceptibles aux Etats-Unis au plus tard depuis la fin de la guerre du Kosovo (war by committee), ne se seraient plus tues et auraient, dès ce moment, marginalisé l'Alliance au plan militaire.⁶ Toutefois, les partenaires transatlantiques parvinrent grâce à ce sommet de Prague à gommer les divergences existant entre les Etats-Unis et leurs partenaires européens qui s'étaient fait jour suite aux événements du 11 septembre 2001.

2.3 Les répercussions de la guerre en Iraq sur l'OTAN

La guerre dévoile des choses qui, sans elle, demeurent dans l'ombre. Cette vieille maxime du Général de Gaulle s'applique précisément à la guerre en Iraq qui a fait apparaître de toutes nouvelles dimensions dans les relations transatlantiques. Jamais dans l'histoire de l'Alliance ne s'étaient formées des fissures d'une importance telle que même sa capacité décisionnelle en était affectée. Deux approches stratégiques différentes dans le principe émergèrent en réaction à la réponse apportée par les Etats-Unis à la question iraquienne⁷: ce qu'on appelle la « nouvelle Europe » sous la direction de Tony Blair jouait la carte d'une solidarité sans équivoque avec les Etats-Unis et appliquait le concept du « bandwagoning », ceci pour des motifs les plus divers.⁸ La « vieille Europe » quant à elle essayait de contrebalancer le pouvoir américain en faisant jouer les institutions internationales et en recourant aux procédures habituelles bien rôdées. Cette politique du « soft balancing » a été poursuivie notamment par la France et l'Allemagne, engendrant ainsi une nouvelle situation conflictuelle au sein de l'OTAN. Les partenaires de longue date que sont la France et l'Allemagne ne rejetèrent pas seulement la démarche de l'administration états-unienne en

⁶ Cf. par exemple à ce sujet Hans-Peter Schwarz, Die deutsche Außenpolitik nach dem Irakkrieg, dans: *Politische Studien* vol. 55/2004, no. 393, pp. 78 – 91, pp. 80 f.; Barthélemy Courmont, Les débats au congrès américain sur l'OTAN et PESD, Etude – Institution des Relations internationales et stratégiques, p. 47, disponible sur www.iris-france.org/docs/consulting/2002_debats.pdf.

⁷ G. John Ikenberry, Strategic Reaction to American Preeminence: Great Power Politics in the Age of Unipolarity, United States Central Intelligence Agency, National Intelligence Council, July 28, 2003.

⁸ Matthew Rodes, Central Europe and Iraq; Balance, Bandwagon or Bridge? dans: *Orbis* 48/2004 no. 3, p. 423 – 436; Nicole Gnesotto, Impact sur la lutte antiterroriste, dans: Chaillot Paper No 68, One year on: lessons from Iraq, IES, mars 2004, pp. 51 – 60, disponible sur www.iss-eu.org/chaillot/chai68.pdf.

ce qui concerne cette question si essentielle pour eux, mais s'opposèrent activement à la politique des Etats-Unis dans le but d'empêcher qu'elle ne s'impose. Après ce différend, on parlait de délitement et de la crise la plus grave jamais vécue au sein de l'Alliance, dont la capacité à affronter l'avenir avait ainsi manifestement été remise en question. Seule l'évolution des événements en Iraq ainsi que la lente prise de conscience par les Etats-Unis d'avoir atteint leurs limites sur le plan militaire et stratégique ont préservé l'OTAN d'une rupture définitive en tant qu'alliance militaire ; en effet, les Etats-Unis avaient besoin d'elle pour être délestés, au moins partiellement, de certaines tâches dans le cadre de leur opération Iraqi Freedom.⁹ Mais, cette crise aura des conséquences qui affecteront durablement l'avenir de l'OTAN.

2.4 Les intérêts des Etats-Unis au sein de l'Alliance transatlantique

Il convient de remarquer que, par principe, la politique de sécurité des Etats-Unis est marquée depuis des décennies par une orientation globale et que, en conséquence, dans le cadre de cette approche, l'OTAN ne représente qu'une partie de la politique de sécurité états-unienne.¹⁰ Si cette approche globale a été placée devant des défis particuliers par les attentats du 11 septembre, la mutation de la politique de sécurité états-unienne était bien antérieure à cette date et n'est pas à imputer uniquement à l'arrivée à la présidence de monsieur Bush junior en l'an 2000. De nombreuses approches figurant dans la nouvelle orientation stratégique de la politique de sécurité et étrangère états-unienne sont d'ailleurs approuvées par certains démocrates. La ligne de partage sur le terrain de la politique étrangère états-unienne ne chemine pas entre les partis mais, depuis toujours, entre les tenants d'une stratégie multilatérale et ceux d'une stratégie unilatérale.¹¹ Aussi existe-t-il, nonobstant les critiques émises quant au degré d'enlisement de la crise iraquienne aujourd'hui, un large consensus politique et sociétal sur les grandes lignes de l'actuelle politique de sécurité états-unienne. Toutefois, certains facteurs présidant à la mutation de la politique américaine relative à l'OTAN sont étroitement liés aux événements du 11 septembre, de façon indirecte et pour partie de manière indissociable.

⁹ Peter Rudolf, Der Strategiewandel : amerikanische Außenpolitik und die Folgen für die transatlantischen Beziehungen, dans : *Sicherheit und Frieden* 22/2004, p. 190 – 195.

¹⁰ Michael Rühle, Brauchen die USA Europa noch ? dans : *Interne Informationen zur Sicherheitspolitik*, Büro für Sicherheitspolitik des Bundesministeriums für Landesverteidigung, Autriche, 2003, pp. 1 – 13.

¹¹ Il existe concernant ce sujet une vaste littérature, y compris au sein de l'espace européen. Concernant la stratégie globale depuis l'accession au pouvoir du président Bush Sr., cf. par exemple Ulrich Menzel, Die neue Hegemonie der USA und die Krise des Multilateralismus, dans : *Forschungsberichte aus dem Institut für Sozialwissenschaften der TU Braunschweig*, 2. édition. 2003, assortie de nombreuses références bibliographiques. Pour la partie états-unienne, cf. notamment David A. Lake, *Entangling Relations. American foreign policy in its century*, Princeton 1999. Par ailleurs, en ce qui concerne la vision géostratégique des Etats-Unis voir tout particulièrement Zbigniew Brzezinski, *Die einzige Weltmacht. Amerikas Strategie der Vorherrschaft*, Weinheim 1997.

2.4.1 Les facteurs déterminants de la nouvelle géostratégie états-unienne

La politique de sécurité pratiquée jusqu'à cette date, attentiste, fondamentalement passive et se bornant à la réaction, fut abandonnée au profit d'une politique active et, là où la nécessité s'en faisait sentir, également préventive. L'ébranlement provoqué dans la conscience des Américains par la violence des attentats perpétrés sur leur propre territoire considéré jusqu'à cette date comme sanctuaire a tout bonnement contraint à ce revirement.¹² La majorité des citoyens états-uniens ne peut accepter et n'acceptera pas un président qui ne mettra pas en œuvre tous les moyens tenus à sa disposition pour assurer la protection de son peuple et de son pays. Ceci signifie qu'après les attaques terroristes, les concepts de la politique traditionnelle des Etats-Unis ne pouvaient plus faire face à ce défi de manière satisfaisante. Le changement de paradigme vers une politique révisionniste, la question iraquienne en ayant fourni jusqu'à maintenant la manifestation la plus nette, était inévitable.¹³ Le fait que l'Europe n'a pas encore appréhendé dans toute sa dimension à quel point l'image que les Etats-Unis ont d'eux-mêmes a changé a des conséquences sur la coopération au sein de l'Alliance créée initialement à des fins défensives pour réagir à une agression.

Grâce à leur puissance militaire écrasante, les Etats-Unis sont en mesure d'intervenir seuls contre des adversaires potentiels. Aussi, dans le cas d'une confrontation armée, leur indépendance d'action et de décision est-elle considérable. Les consultations et les limitations qu'impliquent une alliance comme l'OTAN peuvent restreindre cette nouvelle autonomie et constituent donc plutôt des obstacles pour un pays qui envisage même de prendre des mesures préemptives controversées sur le plan du droit international. Pour les Etats-Unis se pose donc la question du bénéfice qu'ils peuvent tirer de l'Alliance.

La nouvelle orientation géostratégique des Etats-Unis consistant à s'éloigner de l'Europe pour se rapprocher du Moyen-Orient et de l'Asie centrale souligne les différences conceptuelles existant entre l'Europe (qui a une conception régionale et réactive) et les Etats-Unis (qui ont une conception globale et active).¹⁴ Cette réorientation n'est pas non plus sans conséquences pour la politique

¹² Bruno Munier, La politique étrangère de l'hyperpuissance américaine, dans : *Défense Nationale*, 59 (2003), no. 5, pp. 97 – 104. P. Edward Haley, A Defensive Grand Strategy for the United States, dans : *Armed Forces & Society*, vol. 30, 2004, no. 3, pp. 461 -481.

¹³ Cf. également l'ancien ministre des Affaires extérieures Henry Kissinger, Preemption and the End of Westphalia, dans : *National Perspectives Quarterly*, 19, spring 2002, p. 4, http://www.npq.org/archive/2002_fall/kissinger.html; cf. également à ce sujet Ursula Lehmkuhl, Dimensionen nationaler Sicherheit in den USA. Konstanten und Neuerungen im amerikanischen Konzept, dans : *Die Politische Meinung*, no. 405/2003, pp. 35 – 41; G. John Ikenberry, Americas Imperial Ambition, dans : *Foreign Affairs*, vol. 81, Sep/Oct 2002, no. 5, pp. 44 – 60. Concernant le renouveau de la géopolitique états-unienne, Michael T. Klare, The empire's new frontiers, dans : *Current History: A Journal of contemporary world affairs*, vol. 102, 2003, no. 667, pp. 383 – 387.

¹⁴ Cf. à ce sujet notamment l'analyse comparative portant sur les stratégies états-unienne et européenne de Felix Sebastian Berenskoetter, Mapping the mind gap : A comparison of US and European Security Strategies, dans : *Security Dialogue*, vol. 36, 2005, no. 1, pp. 71 – 92.

menée vis-à-vis de l'Alliance. Tandis que la conception globale fait davantage appel à des partenaires potentiels, y compris et justement pour un objectif politique *ad hoc*, la perspective régionale, elle, est sous-tendue par un ancrage durable au sein d'une alliance et est plutôt axée sur des coopérations inscrites dans la durée.

La nette supériorité militaire des Etats-Unis sur les partenaires européens se manifeste à trois niveaux : *primo*, il y a un fossé technologique, *secundo*, une différence conceptuelle et *tertio*, un écart financier. Cette évolution remonte également à une période bien antérieure au 11 septembre et est aujourd'hui une cause importante de l'asymétrie transatlantique. Au plan technologique, la supériorité des Etats-Unis est telle que l'interopérabilité des systèmes états-uniens avec ceux des partenaires européens n'est plus guère possible. Au niveau conceptuel, les Etats-Unis ont développé avec le « manoeuver warfare » une doctrine appropriée pour mener hors de leur territoire des opérations offensives rapides et de grande ampleur, doctrine que les Européens considèrent dans leur majorité d'un œil critique. Et, pour finir, les Etats-Unis dépensent pour leur défense plus que tous leurs partenaires de l'OTAN réunis. Tout cela n'est pas sans peser sur les relations transatlantiques et révèle une lente dérive des intérêts défendus au sein de l'OTAN et portés à l'Alliance par les Etats-unis d'un côté et l'Europe de l'autre. Pourtant, même dans le cadre du nouveau contexte global de sécurité, les Etats-unis attendent et nourrissent l'espoir que l'OTAN continuera à coopérer sur le plan militaire.¹⁵

2.4.2 Les attentes que placent les Etats-Unis dans l'Alliance et ses membres

L'OTAN était et demeure le garant de la stabilité de l'Europe. Les Etats-Unis ont un intérêt stratégique fondamental à ce que cette stabilité soit préservée. Une Europe démocratique unie dotée d'une économie de marché était et demeure un des intérêts majeurs de la politique de sécurité américaine. L'OTAN constitue le cadre de légitimation en Europe à l'intérieur duquel les Etats-Unis assument, au sein de ce processus, une fonction de leader politique qu'ils n'envisagent pas d'abandonner et qu'ils ne pourraient assumer de cette façon dans aucun autre forum européen. De plus, seul l'OTAN fournit le cadre permettant de répondre à toutes les questions relevant de la politique de sécurité qui sont liées au rôle futur de la Russie. La dimension nucléaire de la politique de sécurité américaine est également prise en considération de manière appropriée au sein de l'Alliance, dans la mesure où deux autres puissances nucléaires ont un intérêt évident à ce que soit menée une politique nucléaire commune, notamment pour ce qui est de la non-prolifération des armes atomiques.

¹⁵ Raymond A. Millen, Reconfiguring NATO for Future Security Challenges, dans: *Comparative Strategy*, 23 (2004) no. 2, pp. 125 – 141. Gustav Lindstrom, EU-US Burdensharing: Who does what? dans: *Chaillot Paper No. 82, IES*, septembre 2005, pp. 13, disponible sur www.iss-eu.org/chaillot/chai82.pdf.

La vigueur économique de l'Europe et l'interdépendance existant sur ce terrain entre l'Europe et les Etats-Unis constitue un facteur important pour la politique étrangère états-unienne. Aussi, les Etats-Unis utiliseront-ils un forum tel que l'Alliance de l'Atlantique Nord également dans le but de défendre leurs intérêts économiques ou, selon le cas, dans celui de ne pas les compromettre.

Comme par le passé, les Etats-Uniens ont la volonté de relever de nombreux défis sur le terrain de la sécurité, tels que la lutte contre le terrorisme, contre la prolifération des armes de destruction massive de même que les opérations de relèvement après un conflit avec le soutien de partenaires fiables. Pour les Etats-Unis, l'OTAN avec ses mécanismes rôdés constitue un instrument approprié à ces missions.

Ils voulaient en tout état de cause, abandonner définitivement la limitation régionale de la zone d'action de l'OTAN, au plus tard depuis les événements du 11 septembre 2001. Dès 1999, ils se sont faits les avocats d'une extension de cette zone à la planète entière, mais ne sont pas (encore) parvenu à s'imposer.

Les Etats-Unis souhaitent fondamentalement une augmentation significative de l'efficacité de l'Alliance et ont, à cet effet, lancé au cours des dernières années de nombreuses initiatives qui n'ont pas toujours rencontré un accueil favorable en Europe. Ainsi, l'échec du concept de la Defence Capability Initiative qui a dominé le sommet de l'OTAN tenu à Washington en 1999 est en fait imputable à la mauvaise volonté de nombreux pays européens. Cependant, ce concept se retrouve sous une forme allégée dans le Capabilities Commitment de Prague. Les Etats-Unis, eux-mêmes, ont un intérêt capital à ce que l'écart existant entre les différents partenaires de l'OTAN sur le terrain de l'efficacité militaire ne se creuse pas davantage, une disparité plus marquée rendant alors impossible l'interopérabilité en opération. Les Etats-Unis veulent avant tout éviter que, dans le domaine militaire, les charges soient réparties à l'avenir entre eux et l'Europe. Dans l'hypothèse où les Etats-Unis se chargeraient des opérations de haute intensité, les Européens, eux, prendraient alors à leur compte les opérations de relèvement post-conflit de basse à moyenne intensité au maximum. Aussi, les Etats-Unis surveilleront-ils à l'avenir de très près les avancées réalisées par les Européens quant aux engagements qu'ils ont contractés en 2002 dans le domaine des capacités stratégiques de projection ou de la protection contre les armes de destruction massive.

La transformation du SACLANT, l'ancien commandement stratégique de l'OTAN implanté à Norfolk en Virginie, est étroitement liée à ce contexte. Si les Etats-Unis voulaient à l'origine dissoudre totalement ce commandement, ils ont finalement opté pour une autre solution au cours des préparatifs du sommet de Prague. Le commandement allié « transformation » (Allied Command Transformation - ACT) nouvellement créé n'assume plus de missions opérationnelles, mais seconde l'Alliance dans l'élaboration de nouveaux concepts, de nouvelles réponses militaires aux menaces

pesant sur la sécurité et la soutient, dans le cadre de l'instruction des forces armées, dans la mise en œuvre de ces réponses. Le fait que l'ACT se situe à proximité immédiate de son pendant américain, le Commandement de la force interarmées (Joint Forces Command –JFCOM), et que le commandant de l'ACT est en même temps celui du JFCOM souligne l'importance que les Etats-Unis attachent à cet organisme et à la mission qui lui est impartie. Il est certain que l'effet secondaire en résultant, à savoir la mise à profit par l'ACT des nombreuses expériences engrangées par le JFCOM, nettement plus important sous le seul angle des effectifs, n'est pas considéré comme des plus inopportuns.

Du point de vue des Etats-Unis, le nouvel élément majeur de l'OTAN est sans aucun doute la NATO Response Force (NRF).

Là également, ce sont les Etats-Unis qui avaient pris l'initiative de la mise en place de cette force d'intervention rapide. Le ministre de la Défense américain Donald Rumsfeld est convaincu que seule la création de la NRF « peut justifier la survie de l'OTAN ». ¹⁶ En l'espace de deux mois, les premières réflexions relatives à la NRF furent coulées dans un document décisionnel définitif destiné au sommet de Prague, ce qui souligne l'importance de cette question pour les Etats-Unis. La NRF est conçue comme instrument de lutte antiterroriste et d'intervention et répond ainsi exactement aux exigences militaires qui découlent de la nouvelle politique états-unienne de sécurité, à savoir la National Security Strategie. ¹⁷

Dans l'optique américaine, l'interopérabilité des unités états-uniennes avec ces unités multinationales est, outre la rapide montée en puissance (premiers éléments opérationnels dans un délai de cinq jours, projection définitive de la force dans un délai de trente jours), une condition essentielle au succès de la NRF. Dans ce contexte, les Etats-Unis ont lié étroitement les exigences qu'ils élèvent vis-à-vis des Européens dans le cadre du PCC avec celles auxquelles doit répondre la NRF en matière d'efficacité et d'équipement de façon à ce qu'ils puissent mettre à l'épreuve la capacité des Européens de traduire en actes concrets leur volonté politique, certes réelle, de moderniser leurs forces armées. Le plan très détaillé relatif à la mise en place et à la certification des unités NRF concernées témoigne du souhait que cette volonté prenne forme en permanence. Etant donné que la plupart des pays européens ne disposent actuellement pas ou à peine des matériels techniques modernes permettant l'interopérabilité complète avec l'équipement américain, les Etats-Unis doivent combler eux-même les lacunes technologiques apparaissant actuellement au

¹⁶ Cf. Alyson J.K. Bailes, Reaktionsstreitmacht der NATO. Eine Herausforderung für Europas Eingreiftruppe, dans : *Internationale Politik*, I/2003, p. 50.

¹⁷ NATO Press Releases, Press Release (2002), 127, 22.11.2002: www.nato.int/docu/other.de/2002/p02-127d.htm. Cf. également concernant la NSS, par exemple, Klaus-Dieter Schwarz, Amerikas Mission : Eine Analyse der nationalen Sicherheitsstrategie der Vereinigten Staaten, dans : *Stiftung Wissenschaft und Politik aktuell*, no. 38 Spring 2002, pp. 1 -8.

cours des différentes rotations NRF. En revanche, ils ne fournissent en propre aucune unité à la NRF. Cette attitude est fréquemment critiquée et donne lieu à des remarques qui vont de « buy american commitments », en référence au PCC, à « légion étrangère du Pentagone » (New York Times) pour qualifier la NRF. En fin de compte, du point de vue américain, la NRF comble exactement la lacune si douloureusement ressentie après les événements du 11 septembre : la capacité de réaction rapide à un défi lancé en matière de sécurité. Aussi les Etats-Unis se montreront-ils extrêmement critiques vis-à-vis de tout ce qui pourrait retarder la décision de lancer une opération – comme par exemple un consentement parlementaire préalable à l’engagement.¹⁸

En outre, il est envisageable du point de vue états-unien qu’un engagement de la NRF ne soit pas déclenché en vertu du principe classique du consensus, mais qu’il se déroule sous un autre titre avec les unités des pays qui veulent s’engager aux côtés des Etats-Unis. Cette façon de procéder, concevable sur la base du principe de la « coalition de bonne volonté », constituerait très certainement un défi d’un nouveau type pour l’Alliance¹⁹, mais correspondrait tout à fait à la volonté des Etats-Unis de rendre l’OTAN plus efficace militairement.

La politique des frappes préemptives telle qu’elles sont mentionnées dans le document relatif à la stratégie nationale de sécurité de 2002 peut aussi avoir des conséquences sur l’attitude des Etats-Unis vis-à-vis de l’OTAN. Assurément, les Etats-Unis rechercheront également la coopération avec d’autres pays membres de l’OTAN lors de la planification concrète de telles opérations, et désireront peut-être faire autoriser une telle démarche par l’OTAN, ce qu’ils ont essayé pendant la période précédant la guerre en Iraq de 2003.

Les Etats-Unis placent actuellement de nombreuses attentes dans l’OTAN, concrétisées pour une large part à travers des initiatives et des mesures appropriées, qui ont même trouvé place dans la politique de l’Alliance. Avant de mettre en évidence les lignes de conflit actuelles et futures, une description sera faite dans un premier temps des attentes que placent les Européens dans l’Alliance.

2.5 Les intérêts des pays européens membres de l’OTAN au sein de l’Alliance

Longtemps, l’OTAN avait du point de vue européen pour finalité de maintenir l’Union Soviétique confinée dans sa sphère d’influence, de réduire au maximum le pouvoir de l’Allemagne, et de faire en sorte que les Etats-Uniens ne se désolidarisent pas de l’Alliance. Au moins deux de ces prémisses ont perdu leur raison d’être suite à la disparition de l’Union Soviétique et l’intégration de

¹⁸ Comme en Allemagne par exemple, où chaque participation de la Bundeswehr à des opérations internationales doit recevoir l’aval du parlement national, le Bundestag. Cf. à ce sujet Reinhard Mütz, *Zwangsjacke NATO – Integration*, dans : *Blätter für deutsche und internationale Politik*, 49 (2004), pp. 1430 – 1433.

¹⁹ Ainsi le Sénat états-unien a-t-il réclamé expressément dans une résolution de 1999 qu’une telle possibilité soit donnée : “[NATO structures should] provide a basis for ad hoc coalitions of the willing partners among NATO members to defend common values and interests.” 106/1 US-Congress, Senate, S. Res. 208

plus en plus profonde de l'Allemagne au sein d'une Europe supranationale. Aussi pour de nombreux pays européens membres de longue date de l'OTAN, les objectifs qui lui étaient impartis à l'origine sont devenus caducs sans que les nouveaux aient déjà été acceptés ou intériorisés. Pour les pays devenus membres seulement après la dissolution du Pacte de Varsovie, l'OTAN est au contraire une alliance à fort pouvoir d'attraction qui a donné à ses membres un environnement sûr, permis une consolidation de leurs structures démocratiques et inauguré une ère de prospérité sans égal. Ces pays envisagent aujourd'hui une transformation des missions de l'Alliance avec une plus grande ouverture d'esprit.

On constate, relativement à la position de chacun des membres de l'Alliance vis-à-vis des Etats-Unis, une ligne de fracture semblable.²⁰ Sous l'égide de la Grande-Bretagne, ce sont précisément les pays venant d'adhérer qui souhaitent une très étroite concertation avec les Etats-Unis pour ce qui est de leur politique de sécurité et de leur politique étrangère respective et qui défendent également cette position au sein des instances de l'Union européenne, dans la mesure où ils en font partie. En face se trouvent les pays qui revendiquent une plus grande autonomie de la politique européenne, y compris au sein de l'OTAN, et qui agissent en conséquence en prenant même, le cas échéant, le contre-pied des Etats-Unis. La France est l'élément principal de ce groupe de pays. Toutefois, l'Alliance est, dans le principe, acceptée comme une passerelle indispensable entre l'Europe et les Etats-Unis car « ... les Européens, par le biais de l'OTAN, reçoivent de la seule grande puissance restante la garantie que leur protection est assurée »²¹.

Ces deux évolutions, la tentative de réorienter les objectifs de l'Alliance et les transformations intervenues dans les rapports transatlantiques depuis que les Etats-Unis poursuivent ouvertement leur stratégie de sécurité globale, ont une influence sur l'intérêt que portent les pays européens à l'OTAN et à son développement.

Le consensus réside dans ce que l'Alliance, communauté prospère de pays souverains, est également une communauté de valeurs dont les principes suprêmes sont la démocratie, les droits de l'homme, la liberté et l'économie de marché. Ce rayonnement positif de l'Alliance en particulier sur les jeunes démocraties d'Europe de l'Est devrait également pouvoir agir comme facteur stabilisant dans un monde peu sûr. Les initiatives et coopérations lancées sur le terrain de la politique de sécurité, telles que le dialogue méditerranéen ou bien la démarche Greater Middle East (Proche Orient élargi) ainsi que le programme du partenariat pour la paix couronné de succès, constituent

²⁰ Cette ligne de fracture a été manifeste, notamment pendant la période précédant la guerre en Irak en 2003, lorsque les huit pays appartenant à ce qu'on appelle le groupe de Vilnius se sont rangés ostensiblement aux côtés des Etats-Unis. Siehe Ludger Kühnhardt, *Wieder Freundschaft nach dem Krieg ? Reflexionen über das deutsch-amerikanische Verhältnis*, dans: *Politische Studien*, vol. 54, 2003, no. 391, pp. 64 – 75; cf. en outre Schwarz, *Die deutsche...*, op. cit., p. 86 et suivantes.

²¹ Klaus Naumann, *Leistungsfähig zu guten Konditionen. Die NATO muss als Bündnis attraktiv bleiben*, dans: *Informationen für die Truppe*, vol. 43, no. 3/1999, pp 12 -23, p. 19.

également des jalons de la politique européenne de l'OTAN. Rapports de bon voisinage, mesures visant à créer un climat de confiance et coopération étroite constituent pour ces Etats les composantes indispensables à la politique de sécurité multinationale qu'ils mènent respectivement.²² Pour certains petits Etats comme les pays baltes, mais également les Pays-Bas et la Belgique, être membre offre la possibilité d'avoir recours à des capacités militaires dont ils ne disposent pas (plus), ainsi que le montre l'exemple de l'opération « Airpolicing » dans l'espace aérien des pays riverains de la Baltique.

De nombreux pays européens membres de l'OTAN sont plus réticents lorsque que l'extension territoriale de la sphère d'intérêt de l'Alliance est en jeu. Même si le sommet de Prague a entraîné dans les faits l'abandon de la limitation de l'engagement sécuritaire pris par l'OTAN à l'Europe et aux pays voisins, abandon consacré par la conduite de l'opération ISAF par l'Alliance, de nombreux pays examineront systématiquement, chaque fois qu'une décision devra être prise, si pour une zone d'engagement potentielle donnée il y a lieu de considérer que les intérêts de sécurité de l'OTAN sont encore affectés. De nombreux pays ne renonceront pas non plus, dans ce contexte, à un mandatement par l'ONU d'une opération devant être menée par l'OTAN. Il est possible que sa capacité d'action s'en trouve paralysée en cas de crise parce que le principe du consensus agit alors comme une entrave. Bien que ce principe doive être considéré comme un des « facteurs essentiels du succès de l'Alliance de l'Atlantique Nord »²³, il n'en reste pas moins vrai que les deux évolutions engendrées par la mutation des défis internationaux sur le terrain de la sécurité et l'extension de l'Alliance, qui voit ainsi le nombre de ses membres passer à 26, pourraient bien entraîner des conséquences qui empêcheraient durablement que le principe du consensus soit porteur d'autres succès. Rien que du point de vue numérique, il est bien plus difficile de trouver un compromis à 26 qu'à 16. De plus, l'Alliance n'est plus collectivement dirigée contre un seul adversaire et une seule idéologie, et les pays européens ont aujourd'hui des perceptions différentes des problèmes internationaux de sécurité et y apportent des réponses variées. Dans ce contexte, une majorité de pays européens accorde la priorité au règlement non violent des conflits et à la gestion globale des crises prévoyant non seulement des moyens militaires mais également d'autres instruments (financiers, économiques et administratifs).²⁴

²² Harald Kujat, *Strategische Perspektiven des Bündnisses*, dans: *Informationen für die Truppe*, vol. 43, no. 3/1999, pp. 50 -57, p. 52 et récemment le sénateur américain John McCain à l'occasion de la conférence de la politique de sécurité à Munich en février 2006, *NATO's Future Role in International Peace Keeping*, www.securityconference.de/konferenzen/rede.php?menu_2006=&menu_konferenzen=&sprache=de&id=160&; Ariel Cohen, *NATO'S frontiers: Eurasia, the Mediterranean and the Greater Middle East*, dans: The Heritage Foundation, www.heritage.org/Research/NationalSecurity/hl919.cfm.

²³ Dieter Ose, *Stärke durch Kompromiss. Zum Konsensprinzip der NATO*, dans: *Informationen für die Truppe*, vol. 43, no. 3/1999, pp. 70 -77, p. 70.

²⁴ Les Etats-Unis constatent donc non seulement l'existence d'un fossé technologique entre eux et l'Europe, mais également une divergence au plan doctrinal. Voir à ce sujet par exemple Guy Ben-Ari, *European Commitment*

En ce qui concerne les nouveaux pays membres de l'Europe de l'Est, doivent être relevés deux autres particularités qui n'apparaissent pas avec cette netteté dans les autres pays membres européens. Les pays d'Europe centrale et orientale, après des décennies de soumission à des systèmes totalitaires, ont fini par conquérir la liberté de se constituer en Etat et en société. Ils considèrent à cet égard les Etats-Unis comme symbole, comme pionnier de la liberté et de la souveraineté. Les Etats-Unis incarnent l'action résolue menée contre des périls sérieux, les puissances européennes s'étant montrées plutôt hésitantes dans le passé, comme par exemple pendant la période qui précéda la Seconde Guerre mondiale.²⁵ Ils considèrent l'OTAN précisément comme l'agence de sécurité appropriée pour leur garantir la protection dont ils ont besoin contre la Russie imprévisible et potentiellement dangereuse.

L'Europe réserve un accueil très favorable à la modernisation de ses forces armées et à la réduction de l'écart technologique qui existe entre elles et les forces armées états-uniennes ; c'est la raison de la formidable dynamique qu'a connu la NRF à ses débuts, lorsque précisément la France prit part de façon visible aux premières rotations avec un nombre important d'unités. La majorité des pays européens participant à la NRF entend doter les unités qu'ils fournissent à cette force de l'OTAN d'un équipement technique de qualité, leur dispenser une instruction complète de très haut niveau et veut assurer l'interopérabilité avec les forces armées états-uniennes dans le domaine de la guerre réseau-centrée. L'avantage qui en découle pour les Européens est de ne pas devoir moderniser l'ensemble de leurs forces armées, ce pour quoi font défaut tant les moyens financiers que la volonté politique. Ils ont, en outre, la possibilité, par le biais de la NRF, de fournir activement les contributions dont ils doivent s'acquitter dans le cadre des Engagements Capacitaires de Prague, de faire procéder à leur évaluation et à leur certification pour ainsi concourir à assurer l'avenir de l'Alliance.

Pour finir, il convient de mentionner l'intérêt particulier que portent les Européens au maintien du commandement OTAN implanté à Norfolk en Virginie (Etats-Unis), anciennement SACLANT, sous une forme lui permettant de faire face à l'avenir. Pour les Européens, l'intention des Etats-Unis d'abandonner purement et simplement ce commandement dans le cadre de la plus récente réforme de la structure de commandement, qui consistait notamment en un resserrement de cette structure, n'était pas acceptable car ils craignaient que les Etats-Unis, en abandonnant le seul organe de

to Network-Based Operations and the Transatlantic Doctrine Gap, dans : CSIS – Initiative for a renewed *Transatlantic Partnership* 1^{er} août 2005,

http://www.csis.org/component/option,com_csis_pubs/task,view/id,544/

²⁵ Ainsi l'ancien président polonais Kwasniewski, pour justifier la participation de la Pologne à la guerre d'Iraq, a-t-il avancé entre autres arguments que les puissances européennes avaient toujours hésité face à des périls graves, les Accords de Munich de 1938 constituant un exemple manifeste de leur attitude. A ce sujet Sven Bernhard Gareis, *Atlantische Europäer. Die neuen EU-Mitglieder zwischen atlantischer Orientierung und europäischer Integration*, dans: *Informationen für die Truppe*, vol. 48, no. 3/2004, pp. 13 – 17, p. 15

l'OTAN basé sur le sol états-unien, se retirent lentement mais continuellement de la structure militaire de l'OTAN.²⁶ La création de l'Allied Command Transformation et de ses échelons subordonnés en Europe constitue pour les Européens une garantie suffisante du maintien du lien transatlantique.

La description des différentes attentes placées dans l'OTAN de chaque côté de l'Atlantique et de l'intérêt qu'ont les divers protagonistes à ce qu'elle ait un avenir, a permis de dégager de nombreux points communs tels que l'intérêt porté à la NRF, aux coopérations sur le terrain de la sécurité avec des pays se trouvant dans des régions potentiellement instables et l'intérêt manifesté pour l'amélioration des capacités militaires. Néanmoins, il existe également au moins autant de zones conflictuelles pouvant engendrer des frictions entre Européens et Américains au sein de l'OTAN. Ces lignes de conflit possibles seront présentées et examinées sous l'angle de la nouvelle stratégie de sécurité globale des Etats-Unis.

3. Lignes de conflit potentielles et réelles au sein de l'Alliance

Un conflit qui a eu lieu au sein de l'OTAN et qui pourrait entraîner des conséquences durables pour l'avenir de l'Alliance est celui qu'a déclenché en 2003 la guerre en Iraq. Ce conflit est étroitement lié au nouveau concept américain relatif à la coalition de bonne volonté qui prévoit la création d'alliances ad hoc pour remplir certaines missions militaires.

3.1 Le concept de coalition de bonne volonté

La situation de l'Alliance suite à la guerre menée contre l'Iraq en 2003 a déjà fait l'objet d'une description ci-dessus. La tentative des Etats-Unis de mettre en œuvre leur stratégie d'engagement préemptif de forces armées, même sans mandat correspondant de l'ONU, a engendré des désaccords de taille au sein de l'Alliance. Pourtant, il convient de ne pas oublier que la grande majorité des pays européens membres de l'OTAN avait soutenu la position américaine et participé avec ses capacités militaires propres à cette coalition de bonne volonté. Les deux nouvelles approches de la stratégie américaine de sécurité sont indissociables des événements du 11.09.2001. Elles marquent un tournant dans la politique américaine de sécurité, une année zéro sur le terrain de la politique états-unienne globale de sécurité et étrangère.²⁷ Outre l'imbrication des domaines de sécurité intérieure et extérieure doivent être mentionnés la nouvelle doctrine revendiquant le droit à

²⁶ Seth G. Jones, The European Union and the security dilemma, dans: *Security Studies*, Vol. 12, 2004, No 3, pp. 114 – 156, Millen, Reconfiguring..., p. 129 – 130.

²⁷ Cf. notamment l'étude des deux conseillers gouvernementaux et maîtres penseurs de la première administration George W. Bush, Ronald D. Asmus/Kenneth M. Pollack, The New Transatlantic Project. A response to Robert Kagan, dans: *Policy Review*, no. 115, Oct/Nov 2002, www.policyreview.org/Oct02/asmus.html.

la guerre préventive et le « multilatéralisme à la carte »²⁸. De l'avis de l'administration états-unienne en place actuellement, il découle également de l'interprétation faite outre-Atlantique du terme de légitime défense tel qu'il existe en droit international le droit de mener des actions préventives contre des adversaires réels ou supposés lorsque d'autres mesures de défense contre ces menaces venaient à ne produire aucun ou plus d'effet. Cette interprétation extrêmement controversée est nettement rejetée par une large majorité de pays européens membres de l'OTAN qui, à la place, réclament une légitimation de principe des opérations armées par l'ONU. Mais la légitimité d'une action préventive de ce type ne peut ni ne doit être discutée sous l'angle du droit international dans le cadre du présent mémoire. Toutefois, il convient de retenir que, du point de vue de l'OTAN, il est indubitable qu'une stratégie de sécurité et militaire préventive, qui implique obligatoirement la conduite d'opérations offensives et le recours en premier à des frappes militaires, est diamétralement opposée à une tradition et à une culture d'alliance vieille de cinquante ans. L'OTAN créée en 1949 est une alliance dont la seule vocation est la légitime défense, sa mission étant de protéger ses membres et de leur porter assistance au cas où ils viendraient à être victimes d'une agression armée.²⁹ L'adversaire contre lequel il fallait se défendre, lui aussi était rapidement identifié, il s'agissait du Pacte de Varsovie sous l'hégémonie de l'Union Soviétique. L'alliance de l'Atlantique Nord n'avait pas d'autre finalité militaire. Avec la disparition de l'Union Soviétique et la dislocation du Pacte de Varsovie au début des années 90, l'OTAN perdait dans un premier temps sa légitimité militaire. De plus, dans quelques pays membres fut réclamé ce qu'on appelle le dividende de la paix, une des revendications élevées étant même la dissolution de l'OTAN.³⁰ La guerre du Golfe de 1991 et l'évolution de la situation en Yougoslavie à partir de 1992 ont en revanche créé une nouvelle situation dans le domaine de la politique de sécurité à laquelle l'OTAN n'a pu s'adapter qu'avec peine. Vint s'ajouter à cela le souhait de nombreux anciens pays membres du Pacte de Varsovie dissous de faire partie de l'OTAN ; tant il est vrai que cette organisation avait pour ces pays le rayonnement d'une alliance forte et efficace qui, grâce à ses valeurs partagées, avait amené la stabilité démocratique et la prospérité économique à l'Ouest et au Sud de l'Europe. Ainsi, ce n'est pas une dissolution qui eut lieu, mais un élargissement de l'Alliance. En conséquence, elle devait commencer par se trouver une légitimation. Ce processus d'adaptation consistant à chercher des réponses efficaces aux nouveaux défis à relever sur le terrain de la politique de sécurité, les Etats-Unis l'ont traversé bien plus rapidement que les autres membres de l'Alliance. Après les attentats du 11.09.2001, ils ont, sans concertation préalable, fixé

²⁸ August Pradetto, Instrumenteller Multilateralismus und servile Rezeption: der Irak, die USA und Europa, dans: *Blätter für deutsche und internationale Politik*, vol. 48, no. 2/2003, pp. 163 -174, p. 164

²⁹ Cf. a ce sujet Lucien Poirier, *L'Europe en 2003. Entretien avec Pierre Verluise*, www.diploweb.com/forum/poirier.htm.

³⁰ Ainsi en Allemagne, notamment les partis situés à gauche de l'éventail politique.

définitivement d'autres défis de sécurité auxquels ils veulent également s'attaquer, de conserve avec cette Alliance qu'ils ont dominée pendant plus de 50 ans politiquement et militairement. Figure à leur nombre l'extension du domaine de responsabilité de l'Alliance limité pendant plus de 50 ans à l'Europe, extension qui a été entérinée sur le papier par les conclusions du sommet de Prague et sur le terrain par la prise en charge par l'OTAN du mandat ISAF. Doit être également mentionné parmi ces défis, l'abandon de la mission de l'OTAN limitée à la légitime défense qu'impliquait l'inscription de la lutte contre le terrorisme au catalogue des missions à remplir dans le cadre du concept élargi de sécurité. Concernant ce seul point, de nombreux partenaires européens eurent des difficultés à se plier aux demandes insistantes des Etats-Unis. Mais, c'est la perspective d'un non-respect permanent des résolutions des Nations Unis par la mise en œuvre de mesures militaires préventives dans les questions de règlement international des conflits qui semble être actuellement jugée comme absolument inacceptable par la majorité des pays européens membres de l'OTAN et qui restera également à l'avenir un point litigieux difficile à résoudre.

Il en va de même pour la doctrine de la « coalition de bonne volonté » ou du « multilatéralisme à la carte » à la mode américaine qu'illustre la déclaration du président Bush en 2001 « Celui qui n'est pas pour nous est contre nous ». Ceci également contredit une règle de base de l'Alliance de l'Atlantique Nord, à savoir le principe du consensus.³¹ De fait, la doctrine états-unienne au moment de sa formulation compromettait gravement l'existence de l'Alliance. L'OTAN avait bien constaté que les attentats du 11 septembre réunissaient les conditions pour engager des mesures de défense collective en vertu de l'article 5 du traité de l'Atlantique Nord, mais l'administration états-unienne avait expressément eu recours à une « coalition de bonne volonté » et non à l'Alliance. Au sein de cette coalition, la coopération était organisée sans concertation sous le commandement manifeste des Etats-Unis. Pour l'OTAN, le dilemme, à savoir se rallier à une coalition de ce type pour mener à l'avenir des opérations en tout point du globe ou bien être rangée au rayon des accessoires avec l'étiquette « sans importance » et « gênant », demeurait irrésolu. Considéré sous cet angle, le sommet de Prague était peut-être la dernière chance pour l'OTAN de s'adapter aux exigences états-uniennes³², étant entendu qu'à la question de savoir si l'Alliance devait à l'avenir également se rallier à des coalitions ad-hoc n'avait été donnée absolument aucune réponse définitive. L'approfondissement de la politique européenne de sécurité et de défense et la mise en place dans

³¹ Concernant le principe du consensus au sein de l'OTAN, devant être également l'expression de l'égalité de ses membres, cf. par exemple Dieter Ose, *Stärke durch Kompromiss. Zum Konsensprinzip der NATO*, dans: *Informationen für die Truppe*, 43, 1999, no. 3, pp. 70 – 77.

³² Cf. à ce sujet Balazs Joo, *The changing nature of the U.S. alliance system through major armed conflicts in the post-cold war era with special regard to the transatlantic relations*, M.A. dissertation in advanced European and international studies, Centre International de Formation Européenne, Institution européen des hautes études internationales, Nice 2005 et Ernst-Otto Czempel, *Die Außenpolitik der Regierung George W. Bush*, dans : *Aus Politik und Zeitgeschichte* B45/2004, pp. 16 – 23, p. 22, assorti d'autres références bibliographiques.

ce cadre de la force européenne d'intervention rapide pourrait à l'avenir contribuer à faire émerger une rivale de l'OTAN dont les intérêts sont identiques à ceux de nombreux pays européens qui en sont membres et ainsi « priver » les Etats-Unis de partenaires potentiellement désireux de se joindre à une coalition de bonne volonté. Alors, le principe de consensus de l'OTAN constituerait un obstacle encore bien plus important pour les Etats-Unis empêchant ces derniers d'imposer leur doctrine de politique de sécurité au sein de l'OTAN. Mais celui qui n'est pas pour les Etats-Unis et qui donc, du moins en vertu du principe de consensus, par son silence n'entrave pas l'activité des personnes agissantes est contre les Etats-Unis. Toutefois, les Etats-Unis qui se sont donnés une politique ciblée et axée sur l'action ne toléreront pas longtemps une telle alliance composée de membres récalcitrants. Déjà la guerre au Kosovo, guerre de l'Alliance menée sous la contrainte du consensus, avait été par dérision qualifiée par les Américains de « war by committees », et ceci sous l'administration clintonienne au sein de laquelle l'unilatéralisme n'avait pas l'importance qu'il revêt aujourd'hui dans l'administration de Bush. Un retrait des Etats-Unis de la structure militaire de l'Alliance serait une conséquence réaliste, tout du moins sous une administration qui suit les directives en vigueur aujourd'hui sur le plan de la politique de sécurité. L'OTAN courrait alors le risque de ne plus rentrer en ligne de compte pour défendre les intérêts de sécurité états-uniens.

3.2 La guerre en Iraq de 2003

Les conséquences de la doctrine de prévention militaire ont été abordées à maintes reprises, y compris dans le contexte de la guerre en Irak, aussi ne doivent-elles pas faire l'objet d'un nouveau développement. La guerre en Iraq de 2003 était, elle aussi, une guerre menée par une coalition de bonne volonté au sein de laquelle de nombreux pays européens ont apporté une contribution active, engendrant ainsi, notamment entre les membres européens de l'OTAN, des dissensions profondes. En outre, elle n'a pas été sans effets sur l'Union européenne qui n'a pu adopter une position commune. Il est superflu d'expliquer que cette faiblesse de l'Union européenne était pain béni pour les Etats-Unis. Pourtant l'OTAN n'a pu profiter de cette faiblesse. En raison de la résistance active qu'opposèrent deux alliés importants, membres de longue date de l'OTAN - la France et l'Allemagne -, à la politique iraquienne des Etats-Unis, tentant par-là même, pour la première fois et à la différence du mode de gestion des crises antérieures ayant secoué l'Alliance, de refuser aux Etats-Unis la légitimation dont ils avaient besoin pour mener à bien leur action³³, l'organisation de l'Atlantique Nord n'a pu en Iraq, contrairement à ce que les Etats-Unis avaient envisagé initialement, jouer un rôle après la chute de régime de Saddam, du moins dans le cadre des mesures

³³ La France et l'Allemagne ont tenté en recourant à la stratégie du « soft balancing » et en se servant d'institutions internationales de restreindre l'exercice de pouvoir des Etats-Unis et par-là même de les isoler.

du relèvement après conflit.³⁴ Même au terme de la phase aiguë, alors que le secrétaire général de l'OTAN, Jan Hoop de Scheffer, ne cessait de souligner le rôle nécessaire que devrait jouer l'OTAN en Iraq, la résistance de l'Allemagne et de la France, notamment, interdit un engagement direct de l'Alliance en Iraq de l'après-guerre. Ainsi, le projet des Etats-Unis d'utiliser l'OTAN comme une boîte à outil dans le cadre de leur nouvelle stratégie globale de sécurité, fut déjoué à un stade précoce.³⁵ Même les espoirs des Etats-Unis de voir l'OTAN, au terme de l'opération offensive militaire, apporter un soutien direct à la stabilisation de l'ordre d'après guerre en Iraq furent réduits à néant, au plus tard avec la diffusion des images d'Abu Ghraib, le scandale révélant l'utilisation de la torture et à la suite duquel les Etats-Unis perdirent toute autorité morale auprès de nombreux partenaires européens.³⁶ Ainsi, concernant la question iraquienne qui revêt une importance énorme pour les Etats-Unis, l'OTAN ne peut assumer, aujourd'hui encore, la fonction qu'ils lui ont assignée dans le cadre de leur politique internationale globale. Aussi, les doutes se multiplient-elles outre-Atlantique quant à la nécessité de supporter les coûts et les fardeaux de cette alliance qui n'est pas disposée ou n'est pas en mesure de soutenir efficacement les Etats-Unis dans leur approche géostratégique globale. Pour ce qui est de cette question, les Etats-Unis n'ont pas encore pris congé de l'OTAN, ainsi que le montre la nouvelle approche stratégique du Greater (Broader) Middle East, entérinée au sommet d'Istanbul. Mais, pour les Etats-Unis, la preuve doit encore être apportée que sa mise en œuvre est possible au sein de l'OTAN. La question iranienne dont l'acuité ne se fait pas (encore) sentir est susceptible d'amener l'Alliance à réinscrire ce problème à l'ordre du jour.

3.3 La composante nucléaire dans la nouvelle stratégie états-unienne

La Nuclear Posture Review (NPR) publiée fin décembre 2001 par le ministère états-unien de la Défense est également un objet potentiel de discordes des deux côtés de l'Atlantique³⁷. Deux éléments figurant dans la NPR inquiètent les Européens. D'une part, la flexibilisation du targeting nucléaire et de l'élargissement de la gamme des missions qui y est lié. D'autre part, l'intensification

³⁴ La réponse qu'apporta, au cours d'une interview accordée au journal suisse le *Neue Zürcher Zeitung*, le commandant suprême de l'OTAN, le général James L. Jones, à la question de savoir si l'Alliance serait bientôt envoyée en Iraq était des plus révélatrices. Il dit en français : « On verra... ». *Neue Zürcher Zeitung*, vol. 225, 2004, no. 34, p. 5. Actuellement, l'ACO mène une opération en Iraq qui se concentre sur les prestations de soutien à l'instruction des forces de sécurité menée hors du territoire iraquien.

³⁵ Karl Kaiser, *Dominanz und Interdependenz nach dem Irakkrieg*, dans : *Internationale Politik*, vol. 58, 2003, no. 5, pp. 1 - 8, souligne que l'OTAN, utilisée exclusivement comme boîte à outils et dans laquelle les Etats-Uniens pourraient de servir comme bon leur semble, irait droit à sa perte.

³⁶ Karl-Heinz Kamp, *Eine uneinige Allianz. Die NATO vor dem Gipfel in Istanbul*, Arbeitspapier/Dokumentation, éd. par la Konrad-Adenauer-Stiftung, no. 130/2004, Sankt-Augustin 2004, p. 5.

³⁷ Cf. à ce sujet James A. Russell/James L. Wirtz, *United States nuclear strategy in the twenty-first century*, dans : *Contemporary Security Policy*, vol. 25, 2005, No. 1 – Edition spéciale, pp. 91 – 108. En outre, Nicolas-Richard Devaud/Simon Hug/Marcel Peter, *Die nukleare Strategie von George W. Bush*, dans : *Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift*, vol. 170, 2004, no. 3, pp. 11 –13, accompagné d'autres références.

des efforts de mise en place d'un système limité de défense antimissile, notamment pour se protéger contre les armes nucléaires.

A travers la flexibilisation de leur planification des cibles de frappe nucléaire, les Etats-Unis recherchent aussi expressément la mise en œuvre offensive des armes nucléaires dans le but de traiter les objectifs ennemis. Des armes nucléaires miniaturisées (Mini-Nukes) à portée et effet réduits doivent être développées à cet effet pour traiter des objectifs très fortifiés et/ou enterrés, par exemple dans les montagnes d'Afghanistan, sans générer de dégâts collatéraux importants. L'élargissement de l'éventail des missions permettrait également l'utilisation en première frappe de ce type d'arme à des fins préventives contre un adversaire possédant une capacité présumée ou réelle d'armes de destruction massive. Considérée sous l'angle européen, la redéfinition de la stratégie nucléaire recèle deux problèmes majeurs : d'une part, elle aggrave les problèmes liés au trafic de matériau fissile et rendrait, ainsi, l'endigement de la prolifération, objectif déclaré de l'Alliance, plus compliqué. D'autre part, elle débouche sur un nouveau dilemme stratégique. Une situation dans laquelle les Etats-Unis disposent d'armes nucléaires destinées à être utilisées dans un but opérationnel bien défini mènerait au piège de l'engagement (« commitment trap »), à savoir qu'ils seraient contraints de faire usage de ces armes avec tous les dangers que comporte l'appréciation erronée d'une situation concrète.³⁸ De plus, les destinataires de cette stratégie revisitée, les soi-disant « Etats voyous » pourraient être tentés, justement à cause de la domination des Etats-Unis sur le terrain du nucléaire, d'intensifier leur programme d'armement atomique pour, ainsi, soit tester le seuil en deçà duquel les Etats-Unis ne recourent pas à l'arme nucléaire, soit pour, alors, se ménager une position plus favorable que les puissances nucléaires à partir de laquelle ils pourront agir. Il semble que, au vu de l'attitude de la Corée du Nord, il faille affecter le deuxième terme de l'alternative du coefficient de probabilité le plus élevé. Pour finir, la création d'un système de défense antimissile doit mettre fin à la vulnérabilité du continent nord-américain et, le cas échéant, des pays amis. Même si les conditions techniques permettant de rendre fonctionnel un système de ce type ne semblent pas encore être réunies, le développement actif d'un écran antimissile efficace pourrait inciter les adversaires des Etats-Unis à profiter de la phase pendant laquelle la « fenêtre de vulnérabilité » n'est pas encore fermée pour mettre en œuvre leur potentiel nucléaire propre dans le cadre de la guerre asymétrique. La mise en place du « functional commands » STRATCOM, responsable de la planification stratégique nucléaire, de même que l'élargissement du débat sur la politique de sécurité aux notions que sont « nuclear strategic

³⁸ Concernant le « commitment trap » cf. notamment Scott D. Sagan, The commitment trap. Why the United States should not use nuclear threats to deter biological and chemical weapons attacks, dans: *International Security*, vol. 24 spring 2000, pp. 85 – 115.

superiority » et « full spectrum dominance » constituent des indices clairs permettant de conclure que la stratégie nucléaire états-unienne accorde une place croissante à la composante nucléaire. Les Européens n'ont dans ce domaine guère les moyens de contrebalancer cette hégémonie. Certains pays sont même activement associés à la politique de défense antimissile et espèrent pouvoir en profiter eux-mêmes un jour. Néanmoins, les partenaires européens de l'OTAN ne peuvent pas ignorer la nucléarisation croissante de la politique de sécurité internationale. Il faut développer une politique commune non seulement vis-à-vis des puissances nucléaires émergentes telles que l'Iran d'une part pour endiguer leurs capacités nucléaires, mais également vis-à-vis des Etats-Unis, pour leur montrer l'importance d'un seuil nucléaire à ne pas dépasser. L'OTAN dispose tout à fait de capacités lui permettant de jouer ici un rôle actif, plutôt politique que militaire. A cet effet, les conflits transatlantiques potentiels pouvant éclater sur la question du nucléaire seront identifiés et réglés en temps utile.

Un instrument adapté pourrait être par exemple l'Allied Command Transformation (ACT) nouvellement créé.

3.4 Missions et statut de l'Allied Command Transformation (ACT)

L'ACT, nouvellement mis en place, doit servir d'usine à concepts de l'OTAN moderne et a pour tâche notamment de se pencher sur toutes les nouvelles missions militaires confiées à l'OTAN en élaborant des scénarios, en identifiant les lacunes capacitaires et en montrant les approches possibles permettant de combler ces lacunes. A cet effet, l'ACT travaille selon le principe du « concept development and experimentation » (CD&E) grâce auquel notamment sont poursuivis les objectifs que sont l'optimisation capacitaire, la réduction des coûts, l'adaptation à l'évolution fulgurante des technologies, les ébauches de solution interarmées et la mise en réseau. Il s'agit de concepts que la plupart des ministres de la Défense européens utilisent régulièrement dans leurs discours relatifs à la modernisation de leurs forces armées respectives. Et même s'il existe en apparence un large consensus concernant les objectifs, les conflits ne sont pas pour autant absents de ce domaine ou bien ils sont prévisibles.

Figurent en premier lieu parmi ces objets de litige la question concernant le commandement de l'ACT. Il va sans dire que ce nouvel organisme situé sur le territoire américain sera commandé par un général autochtone. Mais la direction du commandement de l'ACT et du commandement national de transformation états-unien exercés par une seule et même personne ainsi que la proximité géographique immédiate, dans le NORFOLK, des deux commandements soulèvent à juste titre la question de savoir s'il ne s'agit pas là d'une transformation de l'OTAN en vertu des seuls critères de l'armée états-unienne. Cette double fonction peut toutefois être interprétée comme

l'expression de la grande importance qu'accordent les Etats-Unis à la réforme de l'OTAN, faisant ainsi le choix d'imbriquer étroitement les deux centres de transformation de manière à assurer la permanence et la rapidité des échanges d'informations et de points de vue. Il ne pourra être répondu définitivement à cette question que sur la base de résultats de travail concrets. Les premières expériences faites par des officiers européens au sein de l'ACT permettent de conclure que les Etats-Unis y attachent une véritable importance.

La prise en considération des conclusions de l'ACT dans une planification réelle des forces armées au sein de l'OTAN ainsi qu'à chaque échelon national constitue une autre question sensible. C'est en définitive en fonction de la façon dont chaque pays membre de l'OTAN se sera acquitté notamment des engagements capacitaires contractés à Prague que sera appréciée leur volonté de soutenir la transformation de l'OTAN, y compris par des mesures actives.³⁹ Compte tenu des expériences négatives qu'a constituées la médiocre transposition en actes de la DCI après le sommet de Washington, au vu des perturbations qui s'en suivirent dans les relations entre les Etats-Unis et de nombreux Etats européens et considérant le manque de moyens financiers dont souffre l'Europe, il est à craindre qu'à ce sujet également les choses n'évoluent pas sans difficulté. Les Etats-Unis parlent régulièrement dans ce contexte de la dernière chance qu'ils accordent à l'Alliance pour faire face aux défis globaux qui, de leur point de vue, sont apparus sur le terrain de la sécurité. Si la transformation ne peut être réalisée dans un proche avenir, l'intérêt que portent les Etats-Unis à la fonction militaire de l'OTAN s'éteindra, celle-ci n'allant pouvoir contribuer en rien à satisfaire les exigences américaines. La NRF, la nouvelle institution de l'OTAN, constituera le critère quantifiable de réussite ou d'échec.

3.5 Le bon fonctionnement de la NRF comme élément capital dans la perception états-unienne de l'avenir de l'OTAN

La NRF est le cœur et l'élément phare de la transformation de l'OTAN ; elle est également le noyau d'une Alliance réagissant à des crises qui éclatent soudainement et constituent une menace pour la sécurité.⁴⁰

Elle a pour but de contribuer à coordonner les initiatives de l'Alliance pour améliorer ses capacités militaires, de les faire converger en un point et de les faire aboutir rapidement. La NRF représente

³⁹ L'ancien adjoint du SACEUR, l'amiral Rainer Feist, a déploré en 2004, dans le cadre d'un exposé présenté devant la Clausewitz-Gesellschaft, le manque de volonté de quelques pays de transposer en actes les engagements qu'ils avaient contractés à Prague : Rainer Feist, Aktuelle sicherheitspolitische Fragen von NATO und EU, dans : *Schriftenreihe der Clausewitz-Gesellschaft*, no. 5/2004, pp. 119 – 124, p. 121, disponible à l'adresse www.clausewitz-gesellschaft.de.

⁴⁰ Dans le même ordre d'esprit, le General James L. Jones, commandant suprême de l'OTAN, Die NATO am Scheideweg, dans : *Europäische Sicherheit*, vol. 52/2003, no. 11, pp. 13 – 16, p. 16.

pour les Etats-Unis l'instrument fondamental permettant d'accélérer les efforts de modernisation de l'Europe. En été 2003, les Etats-Unis, au cours de la présentation d'un exercice sur carte, avaient montré de manière très explicite aux autres partenaires de l'OTAN ce qu'ils entendaient par Response Force.⁴¹ Cependant, cette conception des choses recèle un réel danger pour la cohésion de l'Alliance. S'il advenait que la modernisation n'aboutisse pas ou que le degré atteint ne corresponde pas à ce qu'exigent les Etats-Unis, c'est alors le concept de transformation, de modernisation et de réorientation de l'OTAN sur de nouvelles missions menées sur un théâtre non limité, qui, pour les Américains, échouerait dans son ensemble. L'exécution des engagements capacitaires nationaux et partiellement binationaux dans les secteurs les plus divers constitue le critère de réussite de ce processus de remise à niveau, étant entendu que, de chaque côté de l'Atlantique, on part régulièrement du principe que la NRF rattrapera son retard par rapport aux forces armées états-uniennes. Cependant, une intégration des unités américaines à la NRF n'est pas prévue ; les Etats-Unis se sont seulement engagés à combler les lacunes existantes une fois que les pays européens auront fourni leur contribution respective. Les pays européens ont salué le principe d'une réduction des exigences irréalistes de la DCI à des proportions plus raisonnables et ont d'ores et déjà intégré des étapes concrètes dans leurs planifications militaires et programmes d'acquisition à moyen terme.⁴² De nombreux pays européens essaient, en outre, de lier les contributions qu'ils doivent apporter dans le cadre du PCC à leur participation à la force européenne d'intervention pour créer des synergies.⁴³ Jusqu'à maintenant, l'Alliance semble s'être engagée sur la bonne voie en la matière, une analyse prudente étant néanmoins indiquée au vu de la situation financière de nombreux pays d'Europe. En cas de problèmes budgétaires nationaux, certains pays européens seront davantage enclins, de par leur culture et leurs priorités politiques propres, à procéder à des réductions de leur budget de défense, notamment des investissements sur le terrain de la technologie militaire, même si celles-ci devaient se faire au détriment des engagements contractés dans le cas de l'Alliance. Toutefois, une telle politique serait considérée par les Etats-Unis comme un échec du projet NRF et, partant, du processus de transformation dans son ensemble⁴⁴. De plus, les Etats-Unis considèrent de façon très sceptique les efforts déployés par les pays qui veulent s'impliquer tant dans le domaine de la NRF que celui de la politique européenne de sécurité et de défense. Outre le

⁴¹ Rolf Clement, NATO Response Force, dans: *Der Mittler-Brief. Informationsdienst zur Sicherheitspolitik*, vol. 18, no. 4/2003, p. 2.

⁴² Il convient de mentionner à ce titre la conception de la Bundeswehr du 10 août 2004 et la loi de planification militaire française 2003 – 2008 – cf. Philippe Crevel/Norbert Wagner, *Das französische Militärplanungsgesetz 2003 – 2008*, http://www.kas.de/publikationen/2003/1796_dokument.html. Voir également Yves Boyer, 2005: Un bilan mitigé pour la PESD, Notes de la FRS 20051229, www.frstrategie.org/barreCompetences/secuEuropeenne/20051229.pdf.

⁴³ EUFact Sheet, February 2005 http://europa.eu.int/comm/press_room/presspacks/us20050222/battlegroups.pdf

⁴⁴ Même s'il y a aussi des opinions qui contestent le gap technologique : cf. par exemple Jean Marguin, Le gap technologique transatlantique, une illusion bien utile, dans: Fondation pour la Recherche Stratégique, Mai 2003, disponible sur www.frstrategie.org/barreCompetences/espace/Gap_transatlantique.pdf.

danger d'une redondance possible, ils craignent que les efforts des Européens profitent en premier lieu à l'UE et non à l'OTAN. Dans ce cas également, les Etats-Unis considéreraient leurs initiatives comme non abouties et n'accorderaient aux capacités militaires de l'OTAN plus aucune importance. Il est étonnant qu'aucun pays européen membre de l'OTAN n'ait jusqu'à ce jour exigé que les équipements soient axés au plan technologique sur les options opérationnelles réelles telles qu'envisagées pour la NRF. Aussi, la réduction de l'écart technologique vis-à-vis des Etats-Unis ne peut-elle être qu'une conséquence secondaire de la NRF. Si cette exigence n'a pas été posée jusqu'à ce jour, c'est qu'aucun catalogue de scénarios opérationnels envisageable pour la NRF, n'a été dressé en concertation avec toutes les parties et accepté par ces dernières.

Tandis qu'à l'ère de la guerre froide, des plans, mis au point avec force détails dans les états-majors otaniens, s'entassaient dans des tiroirs, une telle planification prospective n'existe pas pour la NRF. Ceci n'est pas acceptable pour une force d'intervention rapide devant être projetée et être opérationnelle en l'espace de quelques jours.⁴⁵ Pourtant, certains pays européens refusent d'élaborer de tels scénarios opérationnels aussi détaillés, craignant de « frustrer » ainsi leur parlement national respectif des droits de co-décision qui sont les siens. De plus, de telles planifications opérationnelles sont susceptibles de développer rapidement une dynamique propre et de ne pas tenir compte des intérêts nationaux. Mais une action rapide telle que la conçoivent les Etats-Unis, dans le but d'assurer une protection contre une menace imminente ou de réagir immédiatement à une crise affectant la sécurité d'une zone donnée, n'est pas réalisable à cause de l'autorisation préalable que doivent donner les parlements respectifs de même qu'en raison des délais qu'entraîne cette procédure, et encore moins si un consensus doit d'abord être trouvé au sein du conseil de l'OTAN sur la finalité et les objectifs de cette action. Afin d'éviter que la résolution nécessaire de ce dilemme ne débouche sur un conflit ouvert, l'Alliance renonce actuellement à élaborer une planification prospective des opérations de la NRF et espère développer un catalogue d'opérations concerté sur la base d'engagements réels de la NRF. On pourra à bon droit douter que l'engagement de la NRF à des fins de prestations de soutien en cas de catastrophe naturelle telle que celle provoquée par l'ouragan « Katrina » en août 2005 ou du grave tremblement de terre au Pakistan en octobre 2005 corresponde à la conception de ce que les Etats-Unis se font de cette force.

La réussite du concept NRF peut également s'avérer compromise si aucune règle n'est élaborée stipulant de quelle façon des pays qui, après avoir fourni des capacités militaires, peuvent se désengager d'une opération particulière sans remettre en question la décision de l'OTAN dans son ensemble (clause « opting-out »).

⁴⁵ Voir également Ian Garnett, NATO Response Force, dans : *RUSI Journal*, décembre 2003, pp. 20 -25.

La réussite des opérations de la NRF qui s'inscrivent dans la gamme des actions de combat exige en outre un échange intense et permanent de tous les renseignements à la disposition de l'OTAN. Jusqu'à ce jour, l'Alliance, à l'exception des systèmes AWACS, ne dispose pas de capacités de renseignement propre et est de ce fait toujours tributaire des informations fournies par chacun des pays membres. Sur ce point particulier, les Européens demandent à juste titre aux Etats-Unis de leur fournir avec moins de réticence les renseignements dont ils disposent. Il faudra à moyen terme rechercher une solution intégrée pour l'OTAN de manière à rendre la NRF plus efficace.

Concernant l'implémentation du concept de la NRF, les Etats-Unis ont deux soucis majeurs. D'une part, les forces d'intervention de l'Union européenne qu'ils considèrent comme une concurrence pour la NRF. Ils ont accueilli avec une inquiétude critique la décision de l'Union européenne prise au sommet de Helsinki en 1999 de mettre sur pied une force d'intervention d'un volume équivalent à celui d'un corps d'armée renforcée par des moyens aériens et navals. En effet, ils craignaient non seulement que les pays européens qui sont également membres de l'OTAN ne relâchent leurs efforts de modernisation, mais voyaient aussi dans cette force armée européenne une concurrence directe de l'OTAN susceptible d'entraîner la marginalisation de celle-ci.⁴⁶ Même si les objectifs poursuivis par les deux organisations sur le plan de la politique de sécurité sont quasiment identiques, les Etats-Unis, au cas où les efforts déployés par l'Europe viendraient à aboutir, perdraient l'influence qu'ils ont toujours eue depuis la création de l'OTAN sur les décisions et les initiatives européennes en matière de politique de sécurité. De fait, il apparaît que les conceptions européennes développées à Helsinki sont actuellement trop ambitieuses ; ce qui a amené à élaborer, sous direction française, le concept des EU-Battlegroups. La faisabilité de ce concept qui prévoit la mise sur pied d'une force comprenant jusqu'à 16 Battlegroups alignant jusqu'à 1500 militaires paraît être nettement plus réaliste et est observée d'un œil très critique par les Etats-Unis. Une trêve a été conclue avec les décisions de Berlin. Cette trêve prévoit l'observation permanente par l'OTAN d'une opération conduite par l'Union européenne, le DSACEUR pouvant en général être prévu comme Force Commander. Ce système semble avoir fait ses preuves dans la pratique.

La gamme des opérations et, en définitive, la finalité militaire de la NRF constituent la deuxième préoccupation des Etats-Unis. Au cas où la NRF ne deviendrait pas, conformément à un calendrier que le général Jones a nettement resserré, un instrument d'intervention de l'OTAN pleinement opérationnel, pouvant être engagé rapidement et en tout point du globe dans le cadre des intérêts sécuritaires spécifiques de l'Alliance, les Etats-Unis n'accorderaient plus d'attention sur le plan militaire à cet élément central de la réforme la plus récente de l'OTAN. Ils ne fourniraient notamment plus les capacités dont l'OTAN ne disposera ni dans un avenir proche ni à moyen terme

⁴⁶ Alistair J.K. Shepherd, *The European Union's security and defence policy. A policy without substance*, dans : *European Security*, vol. 12, 2003, no. 1, pp. 39 -63, p. 51 et suiv.

(renseignement stratégique, armes de précision, moyens de commandement et de communication, etc.). Dans le nouveau contexte stratégique défini par les Etats-Unis, l'OTAN ne serait alors qu'un forum de discussion permettant de bavarder avec les Européens sur les problèmes généraux de politique de sécurité. C'est que l'Alliance doit avoir à tout moment présent à l'esprit lors de la mise en œuvre des réformes actuelles.

4. L'avenir de l'OTAN

Lors des sommets de Prague tenu en 2002 et d'Istanbul tenu en 2004 ont été fixées les orientations de l'OTAN lui permettant d'aborder un avenir nouveau dans un contexte global de sécurité transformé. Mais, il existe dans de nombreux domaines, précisément en ce qui concerne les décisions prises lors de ces sommets, un potentiel considérable de conflits futurs, les atlantistes s'opposant régulièrement aux Européens du continent sur ces sujets. Les différentes conceptions existant des deux côtés sur la question de savoir quel objectif doit être assigné à l'OTAN en matière de politique de sécurité constitue le point nodal des conflits à venir.⁴⁷ La défense collective n'occupera en tout cas plus le devant de la scène. Il ne s'agit plus de savoir combien de pays devront être défendus par l'Alliance, mais combien de pays se manifesteront comme alliés lorsqu'éclatera réellement une crise dans le domaine de la politique de sécurité.⁴⁸ L'intérêt que porteront à l'avenir les Etats-Unis à l'Alliance en tant qu'instrument militaire dépendra de la disposition de tous les membres à s'impliquer activement dans les missions relevant de la politique de sécurité et à engager le corps expéditionnaire et d'intervention qu'est la NRF pour la gestion concrète des crises. Le principe du consensus et le consentement préalable du parlement pourraient s'avérer être des obstacles à une planification et un emploi efficaces de la NRF. L'adaptation du principe de consensus dans l'esprit de la clause « opting-out », qui offre à chaque membre de l'OTAN la possibilité de ne pas participer à une opération sans paralyser l'ensemble de l'Alliance, constituerait un début de solution en ce qu'elle contribuerait à supprimer ces obstacles dès que se

⁴⁷ Même dans « la vieille Europe », pour reprendre la formule de D. Rumsfeld, de nombreuses voix se font entendre pour une revitalisation des relations transatlantiques, le développement de l'OTAN conformément aux conceptions états-uniennes constituant une des mesures envisagées. Cf. à cet effet l'appel de Klaus Naumann, l'ex-président du comité militaire de l'OTAN, à une collaboration américano-européenne. *Europäisch-amerikanische Zusammenarbeit für die gemeinsame Sicherheit*, dans : *Memorandum der deutsch-amerikanischen Strategiegruppe*, Konrad-Adenauer-Stiftung v. 21.04.04, http://www.kas.de/db_files/dokumente/7_dokument_dok_pdf_4563_1.pdf ; dans un autre document, Naumann plaide avec d'autres généraux de différents pays, entre autres le général Joe Ralston (US), l'ancien SACEUR, et l'amiral Jaques Lanxade, l'ancien chef d'état-major des armées (FRA), pour que les efforts, en matière de politique de sécurité, soient déployés des deux côtés de l'Atlantique sur une base de complémentarité afin de ne pas hypothéquer les relations transatlantiques. Joint Declaration on European Defense Integration du 19 août 2004, Center for Strategic and International Studies, http://www.csis.org/media/csis/pubs/040819_edi.pdf

⁴⁸ Propos de Nicolas Burns, l'ambassadeur états-unien de l'OTAN, *Expanding the Alliance of Democracies*, dans: *The Wall Street Journal*, 29.03.2004.

profile l'ombre d'une crise.⁴⁹ De plus, il est indispensable d'élaborer des scénarios et des plans concrets d'engagement de la NRF de manière à obtenir, en amont, l'assentiment des pays membres, dans la mesure où d'autres pays ne trouvent pas d'autres voies pour adapter les procédures de parlementaires aux impératifs opérationnels de la NRF.⁵⁰ Ce n'est qu'à cette condition que l'efficacité militaire de la NRF pourra être assurée.

Cependant, les rapports entretenus avec la politique européenne commune de défense sont également d'importance pour l'avenir de l'OTAN. Complémentarité ou concurrence, c'est la réponse apportée à cette question qui déterminera si les Etats-Unis continuent de porter de l'intérêt à l'OTAN. Les Etats-Unis ne se montreront à l'avenir disposés à fournir leurs contributions militaires que si la complémentarité entre l'OTAN et la politique européenne de sécurité et de défense tant invoquée par l'Europe trouve sa traduction sur le terrain.⁵¹ Les conditions permettant à l'OTAN de jouer dans le futur un rôle important dans le domaine de la politique tant militaire que de sécurité ont été créées au cours des dernières années, notamment sous la pression des Etats-Unis, et ces fondements sont appelés à subir des adaptations dictées par le réel. Les pays européens membres de l'OTAN seraient à ce propos bien avisés de mener une analyse minutieuse des intérêts qui sont ceux des Etats-Unis dans le nouveau contexte géostratégique global de manière à éviter des erreurs de perception et à ne pas susciter de fausses attentes. Parallèlement, les Etats-Unis doivent montrer avec plus de netteté que par le passé que l'OTAN joue un rôle crucial, même dans leur nouvelle approche globale, et qu'ils prennent au sérieux leur rôle de partenaire de l'Alliance.⁵² Actuellement, le danger que les Etats-Unis puissent perdre leur intérêt pour la valeur militaire de l'Alliance ne peut toutefois être exclu. La nouvelle orientation géostratégique de la politique états-unienne de sécurité pourrait ainsi réduire à néant un des plus grands succès de la politique multilatérale des Etats-Unis.

⁴⁹ Knut Kirste, Nach der Erweiterung: sicherheitspolitische Herausforderungen für die NATO, dans : *Sicherheit und Frieden*, vol. 22, 2004, no. 2, pp. 73 – 78, p. 78.

⁵⁰ Ainsi, depuis le sommet de Prague, une loi qu'on appelle « Loi sur les opérations extérieures » et qui donne au gouvernement fédéral le pouvoir, en cas de crise concrète, de décider rapidement d'une contribution militaire de l'Allemagne sans supprimer la participation parlementaire requise par la constitution, fait l'objet d'un débat outre-Rhin.

⁵¹ Cf. par exemple Klaus Olshausen, In Sicherheitsfragen nicht immer alles gemeinsam, aber in keinem Fall gegeneinander. Interview dans : *Sicherheit und Frieden*, vol. 36, no. 1/2004, pp. 36 – 38. Il semble que l'on tende actuellement de nouveau vers une politique commune de défense qui ne remette pas en question la priorité accordée à l'OTAN. Cf. à ce titre, par exemple, Die deutsche..., p. 89 et suiv.

⁵² John C. Hulsman, Cataclysm: The rejection of the European constitution and what it means for the transatlantic relations, dans: Backgrounder, No 1862, 20 juin 2005, disponible sur www.heritage.org/research/Europe/bg1862.cfm ; Shepherd, The European..., op. cit., p. 52 et suiv.

5. Synthèse et conclusion

L'Alliance et le partenariat transatlantique se sont transformés. Une des causes principales en est le changement qui s'annonçait au niveau géostratégique depuis la première administration Clinton et qui a pris des contours très nets, celui d'une orientation globale, sous celle de Bush. Les attentats terroristes du 11 septembre 2001 considérés comme agression contre la sécurité des Etats-Unis ont marqué un tournant dans la nouvelle géostratégie élaborée outre-Atlantique.

Le fait que les Etats-Unis ne percevaient plus de la même manière la situation globale et nationale intervenue en matière de sécurité n'a été réellement saisi par les Européens ni en 2001 ni aujourd'hui.⁵³ La déclaration de Donald Rumsfeld selon laquelle la mission façonnerait la coalition a été interprétée par les Européens comme le triomphe du concept de la « coalition of the willing » et de la dissolution des anciennes alliances. L'attitude de divers pays européens vis-à-vis des Etats-Unis face au conflit iraquien qui non seulement ne partageaient pas leur façon de procéder mais manifestaient leur opposition ouverte à celle-ci a fortement irrité l'administration Bush. Une conséquence de cette attitude fut une « Europe-bashing » systématique qui, outre les médias a également influencé la politique américaine. Les Etats-Unis se sont sentis particulièrement mal compris sur cette question, considérant que le conflit en Irak était en relation directe avec les attentats d'Al-Qaida. Une façon de voir que la majorité des pays européens ne partageaient pas. L'intention de renverser le régime de Saddam Hussein en recourant à la force armée, le cas échéant sans mandat de l'ONU, fut interprétée par beaucoup comme le déchaînement définitif de l'Hégemon global. La crainte des pays européens membres de l'OTAN était et est toujours que les Etats-Unis imposent leurs intérêts au sein de l'Alliance en matière de sécurité et que l'OTAN soit reléguée au rôle de sous-traitant des intérêts américains. Après une analyse minutieuse de la situation actuelle de l'OTAN comme de celle des intérêts géostratégiques des Etats-Unis, ces craintes paraissent toutefois être très exagérées. Il est un fait que les Etats-Unis ont renoncé à un soutien militaire de l'OTAN après les attentats d'Al-Qaida, parce qu'ils ont considéré le combat contre le terrorisme comme réaction et tâche nationale. Ce n'est que deux années plus tard que l'OTAN fut chargée de renforcer, ceci même avec le soutien exprès des Etats-Unis, la stabilisation de l'Afghanistan, une conséquence directe de la lutte contre le terrorisme. Actuellement, on discute à l'échelon OTAN de la possibilité de regroupement des deux opérations Enduring Freedom et ISAF bien que ce ne soit pas encore politiquement réalisable aujourd'hui.

Malgré l'attitude de nombreux pays européens lors du conflit en Irak, les Etats-Unis ont, lors du sommet de l'OTAN d'Istanbul de 2004, manifesté de l'intérêt pour la NRF et ont signifié qu'ils

⁵³ Markus Schulte, Ein Paradigmenwechsel? Vom Kalten Krieg zur Bush-Doktrin, dans: *Die Politische Meinung*, no. 405/03, pp. 51 – 55.

accordaient de l'importance à l'avenir militaire de l'OTAN. Bien mieux, ils ont même renforcé le soutien à la capacité opérationnelle définitive de la NRF. Cependant, l'intérêt que les Etats-Unis portent à l'efficacité militaire de l'OTAN est entièrement dépendant de l'évolution future de la NRF, de la satisfaction aux engagements de Prague et du processus de transformation dans son ensemble. Aussi, les Etats-Unis ne se satisferont-ils plus de déclarations ni de professions de foi générales relatives aux intérêts communs de sécurité des deux côtés de l'Atlantique. Les Etats-Unis attendent que leurs partenaires s'impliquent de manière concrète et active dans la défense des intérêts de sécurité de l'OTAN et qu'ils s'engagent militairement là où les Etats-Unis considèrent que sont menacés les intérêts communs de sécurité. L'opération Enduring Freedom et la guerre en Iraq ont également fait prendre aux Etats-Unis conscience d'une chose : ils ne sont pas en mesure d'assurer la sécurité seuls dans le contexte géostratégique d'aujourd'hui. Ils sont tributaires du soutien militaire de leurs partenaires.⁵⁴ Et qui est susceptible de coopérer avec les Etats-Unis, y compris sur la durée, en tenant compte des défis difficiles à relever sur le terrain de la politique de sécurité, si ce n'est l'Alliance de l'Atlantique Nord, une alliance, avec ses 25 pays membres, d'une puissance considérable qui, jusqu'à aujourd'hui, peut s'enorgueillir d'un bilan excellent et d'une riche expérience ? Le fait que les Etats-Unis jouent le rôle moteur dans les réformes actuelles apporte la preuve de la volonté qui est la leur de conserver le partenariat stratégique existant avec l'Europe. Le seul forum qui a cette vocation est l'OTAN. Les pays européens en ont (dans leur majorité) une conscience claire.⁵⁵ L'atlantisme n'est pas en voie d'extinction.⁵⁶ Toutefois, la « superpuissance solitaire » (Samuel P. Huntington) doit comprendre qu'elle a besoin d'alliés et, partant, de l'Alliance, pour la mise en œuvre de son nouveau concept géostratégique. Ainsi, considérée du point de vue de la nouvelle géostratégie états-unienne, l'OTAN est-elle une « coalition in waiting » appelée à défendre les intérêts globaux de sécurité des Etats-Unis tout en en représentant un complément organique.

⁵⁴ Voir Dominique Moisi, Réinventer L'Occident, dans: *Politique étrangère*, vol. 68, 2003, pp. 507 – 522, p. 511 et suiv.; Chuck Hagel, A republican foreign policy, dans: *Foreign Affairs*, vol. 83, 2004, no. 4, pp. 64 -76, p. 69.

⁵⁵ Voir le rapprochement entre l'Allemagne et les Etats-Unis après l'installation de nouveau gouvernement allemand, notamment le recours allemand vers l'Alliance. Paul Falzon, L'avenir de l'OTAN, pomme de discorde entre Paris et Berlin, dans: *L'Humanité* de 10 février 2006.

⁵⁶ Rühle, Wandel..., op.cit., p. 53.

6. Bibliographie

- Arnold, Hans Wege und Möglichkeiten künftiger europäischer Sicherheitspolitik, dans: Aus Politik und Zeitgeschichte, No 24/2002, pp. 31 – 43
- Asmus, Ronald D./ Pollack, Kenneth M. The New Transatlantic Project. A response to Robert Kagan, dans: Policy Review, No. 115, Oct/Nov 2002, www.policyreview.org/Oct02/asmus.html
- Bailes, Alyson J.K. Reaktionsstreitmacht der NATO. Eine Herausforderung für Europas Eingreiftruppe, dans: Internationale Politik I/2003, p. 50
- Ben-Ari, Guy European Commitment to Network-Based Operations and the Transatlantic Doctrine Gap, dans: CSIS – Initiative for a renewed Transatlantic Partnership 1. August 2005, http://www.csis.org/component/option.com_csis_pubs/task.view/id.544/
- Berenskoetter, Felix Sebastian Mapping the mind gap: A comparison of US and European Security Strategies, dans: Security Dialogue, Vol. 36, 2005, No. 1, pp. 71 – 92
- Boyer, Yves 2005: Un bilan mitigé pour la PESD, Notes de la FRS 20051229, www.frstrategie.org/barreCompetences/secuEuropeenne/20051229.pdf
- Brzezinski, Zbigniew Die einzige Weltmacht. Amerikas Strategie der Vorherrschaft, Weinheim 1997
- Clement, Rolf Der NATO-Gipfel in Prag stellt sich den neuen Problemen und Herausforderungen, dans: Der Mittler-Brief. Informationsdienst zur Sicherheitspolitik, 17. Jg., No. 4/2002, pp. 1 – 8
- Clement, Rolf NATO Response Force, dans : Der Mittler-Brief. Informationsdienst zur Sicherheitspolitik. Vol. 18, No 4/2003, S. 2
- Cohen, Ariel NATO'S frontiers: Eurasia, the Mediterranean and the Greater Middle East www.heritage.org/Research/NationalSecurity/h1919.cfm
- Courmont, Barthélemy Les débats au congrès américain sur l'OTAN et PESD, Etude – Institution des Relations internationales et stratégiques, p. 47, disponible sur www.iris-france.org/docs/consulting/2002_debats.pdf
- Crevel, Philippe/Wagner, Norbert Das französische Militärplanungsgesetz 2003 – 2008, http://www.kas.de/publikationen/2003/1796_dokument.html
- Czempiel, Ernst-Otto Die Außenpolitik der Regierung George W. Bush, dans: Aus Politik und Zeitgeschichte B45/2004, pp. 16 – 23
- Devaud, Nicolas-Richard/ Hug, Simon/Peter, Marcel Die nukleare Strategie von George W. Bush, dans: Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift, Vol. 170, 2004, No. 3, pp. 11 – 13
- Feist, Rainer Aktuelle sicherheitspolitische Fragen von NATO und EU, dans: Schriftenreihe der Clausewitz-Gesellschaft, No. 5/2004, pp. 119 – 124, p. 121, verfügbar unter <http://www.clausewitz-gesellschaft.de>
- Gareis, Sven Bernhard Atlantische Europäer. Die neuen EU-Mitglieder zwischen atlantischer Orientierung und europäischer Integration, dans: Informationen für die Truppe, Vol. 48, No 3/2004, pp 13 – 17
- Garnett, Ian NATO Response Force, dans: RUSI Journal December 2003, pp. 20 – 25
- Gnesotto, Nicole Impact sur la lutte antiterroriste, dans: Chaillot Paper No 68, One year on: lessons from Iraq, IES, mars 2004, pp. 51 – 60, disponible sur www.iss-eu.org/chaillot/chai68.pdf
- Hagel, Chuck A republican foreign policy, dans: Foreign Affairs, Vol. 83, 2004, No. 4, pp. 64 – 76

- Haley, P. Edward A Defensive Grand Strategy for the United States, dans: *Armed Forces & Society*, Vol. 30, 2004, No. 3, pp. 461 – 481
- Hulsman, John C. Cataclysm: The rejection of the European constitution and what it means for the transatlantic relations, dans: *Backgrounder*, No 1862, 20 juin 2005, disponible sur www.heritage.org/research/Europe/bg1862.cfm
- Ikenberry, G. John Americas Imperial Ambition, dans: *Foreign Affairs*, Vol. 81, Sep/Oct 2002, No. 5, pp. 44 – 60
- Ikenberry, G. John Strategic Reaction to American Preeminence: Great Power Politics in the Age of Unipolarity, United States Central Intelligence Agency, National Intelligence Council, July 28, 2003
- Jones, James L. Die NATO am Scheideweg, in: *Europäische Sicherheit*, Vol. 52/2003, No. 11, pp. 13 – 16
- Jones, Seth G. The European Union and the security dilemma, dans: *Security Studies*, Vol. 12, 2004, No 3, pp. 114 – 156
- Joo, Balazs The changing nature of the U.S. alliance system through major armed conflicts in the post-cold war era with special regard to the transatlantic relations, M.A. dissertation in advanced European and international studies, Centre International de Formation Européenne, Institution européen des hautes études internationales, Nice 2005
- Kaiser, Karl Dominanz und Interdependenz nach dem Irakkrieg, dans: *Internationale Politik*, Vol. 58 2003, No. 5, pp. 1 - 8
- Kamp, Karl-Heinz Eine uneinige Allianz. Die NATO vor dem Gipfel in Istanbul, Arbeitspapier/Dokumentation, hrsg. von der Konrad-Adenauer Stiftung, No. 130/2004, Sankt-Augustin 2004, p. 5
- Kirste, Knut Nach der Erweiterung: sicherheitspolitische Herausforderungen für die NATO, dans: *Sicherheit und Frieden*, Vol. 22, 2004, No. 2, pp. 73 – 78
- Kissinger, Henry Preemption and the End of Westphalia, dans: *National Perspectives Quarterly*, 19, spring 2002, 4, http://www.npq.org/archive/2002_fall/kissinger.html
- Klare, Michael T. The empire's new frontiers, dans: *Current History: A Journal of contemporary world affairs*, Vol. 102, 2003, No. 667, pp. 383 – 387
- Kühnhardt, Ludger Wieder Freundschaft nach dem Krieg? Reflexionen über das deutsch-amerikanische Verhältnis, dans: *Politische Studien*, Vol. 54, 2003, No. 391, pp. 64 – 75
- Kujat, Harald Strategische Perspektiven des Bündnisses, dans: *Informationen für die Truppe*, Vol. 43, No 3/ 1999, pp 50 – 57
- Lake, David A. Entangling Relations. American foreign policy in its century, Princeton 1999
- Lehmkuhl, Ursula Dimensionen nationaler Sicherheit in den USA. Konstanten und Neuerungen im amerikanischen Konzept, dans: *Die Politische Meinung*, No. 405/2003, pp. 35 – 41
- Lindstrom, Gustav EU-US Burdensharing: Who does what? dans: *Chaillot Paper No. 82, IES*, septembre 2005, pp. 13, disponible sur www.iss-eu.org/chaillot/chai82.pdf
- Marguin, Jean Le gap technologique transatlantique, une illusion bien utile, dans: *Fondation pour la Recherche Stratégique*, Mai 2003, disponible sur www.frstrategie.org/barreCompetences/espace/Gap_transatlantique.pdf
- Menzel, Ulrich Die neue Hegemonie der USA und die Krise des Multilateralismus, dans: *Forschungsberichte aus dem Institut für Sozialwissenschaften der TU Braunschweig*, 2. Aufl. 2003

- Millen, Raymond A. Reconfiguring NATO for Future Security Challenges, dans: Comparative Strategy, 23 (2004) No 2, pp. 125 – 141
- Moisi, Dominique Réinventer L'Occident, dans: Politique étrangère, vol. 68, 2003, pp. 507 – 522
- Munier, Bruno La politique étrangère de l'hyperpuissance américaine, dans : Défense Nationale, 59 (2003), No 5, pp. 97 – 104
- Mutz, Reinhard Zwangsjacke NATO –Integration, dans: Blätter für deutsche und internationale Politik, 49 (2004), pp. 1430 – 1433
- Naumann, Klaus Leistungsfähig zu guten Konditionen. Die NATO muss als Bündnis attraktiv bleiben, dans: Informationen für die Truppe, Vol. 43, No 3/1999, pp 12 – 23
- Olshausen, Klaus In Sicherheitsfragen nicht immer alles gemeinsam, aber in keinem Fall gegeneinander. Interview dans: Sicherheit und Frieden, Vol. 36, No 1/2004, pp. 36 – 38
- Ose, Dieter Stärke durch Kompromiss. Zum Konsensprinzip der NATO, dans: Informationen für die Truppe, Vol. 43, No 3/1999, pp 70 – 77
- Poirier, Lucien L'Europe en 2003. Entretien avec Pierre Verluise, www.diploweb.com/forum/poirier.htm
- Pradetto, August Instrumenteller Multilateralismus und servile Rezeption: der Irak, die USA und Europa, dans: Blätter für deutsche und internationale Politik, Vol. 48, 2/2003, pp. 163 – 174
- Rodes, Matthew Central Europe and Iraq; Balance, Bandwagon or Bridge? dans: Orbis 48/2004 No 3., pp. 423 – 436
- Rudolf, Peter Der Strategiewandel amerikanische Außenpolitik und die Folgen für die transatlantischen Beziehungen, dans: Sicherheit und Frieden 22/2004, pp. 190 – 195
- Rühle, Michael Brauchen die USA Europa noch? dans: Interne Informationen zur Sicherheitspolitik, Büro für Sicherheitspolitik des Bundesministeriums für Landesverteidigung, Österreich, 2003, pp. 1 – 13
- Rühle, Michael Wandel und Erweiterung. Der Prager NATO-Gipfel und die transatlantischen Beziehungen, dans: Die Politische Meinung, No 399/2003, pp. 49 – 53
- Russell, James A. Russell/
Wirtz, James L. United States nuclear strategy in the twenty-first century, dans: Contemporary Security Policy, Vol. 25, 2005, No. 1 – Edition spéciale, pp. 91 – 108
- Sagan, Scott D. The commitment trap. Why the United States should not use nuclear threats to deter biological and chemical weapons attacks, dans: International Security, Vol. 24 Spring 2000, pp. 85 – 115
- Schulte, Markus Ein Paradigmenwechsel? Vom Kalten Krieg zur Bush-Doktrin, in: Die Politische Meinung, Nr. 405/03, pp. 51 – 55
- Schwarz, Hans-Peter Die deutsche Außenpolitik nach dem Irakkrieg, dans: Politische Studien Vol. 55/2004, No. 393, pp. 78 – 91
- Schwarz, Klaus-Dieter Amerikas Mission: Eine Analyse der nationalen Sicherheitsstrategie der Vereinigten Staaten, dans: Stiftung Wissenschaft und Politik aktuell, No. 38, octobre 2002, pp. 1 – 8.
- Shepherd, Alistair J.K. The European Union's security and defence policy. A policy without substance, dans: European Security, Vol. 12 2003, No. 1, pp. 39 – 63